

R A P P O R T
D É V E L O P P E M E N T
D U R A B L E

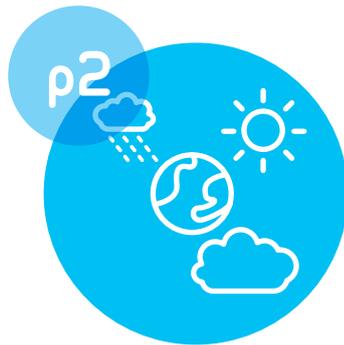


E X E R C I C E 2 0 1 7

sommaire



Introduction



Lutter contre le changement climatique et adapter la Ville



Grand Angle : L'innovation au service du développement durable



Focus : La Métropole du Grand Paris initie des dynamiques environnementales



Grand Angle : Paris accueille les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024



Contribuer à l'épanouissement de tous par la participation citoyenne



Améliorer la qualité environnementale de Paris



Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations



Favoriser la biodiversité à Paris : les trames verte et bleue



Favoriser des modes de production et de consommation responsables et développer l'économie circulaire



Conclusion



Adapter Paris aux défis du 21^e siècle

Introduction

Lors du Sommet sur le développement durable de septembre 2015, les 195 États membres de l'Organisation des Nations Unies se sont engagés collectivement pour atteindre **17 objectifs mondiaux** d'ici 2030. Au cœur de cet élan, les grandes métropoles doivent devenir les protagonistes du changement.

Paris travaille concrètement, au quotidien, à l'application de ces Objectifs de développement durable (ODD) en impliquant l'ensemble des acteurs publics et privés, ainsi que la société civile et les citoyen-ne-s.

En matière de lutte contre le changement climatique, la Ville a adopté le projet de **Plan climat air énergie** en novembre 2017. À la suite de la consultation publique, le Plan définitif a été voté à l'unanimité en mars 2018 et comprend 500 mesures, qui visent à préparer un territoire neutre en carbone, résilient et solidaire, à l'horizon 2050. Après les événements majeurs que furent l'accueil de la COP21 et la signature de l'Accord de Paris sur le climat en 2015, Paris renforce sa position à l'échelle internationale en participant à un nouveau Sommet sur le climat, le **One planet summit**, et en s'impliquant dans le réseau **C40 (City climate leadership group)**.

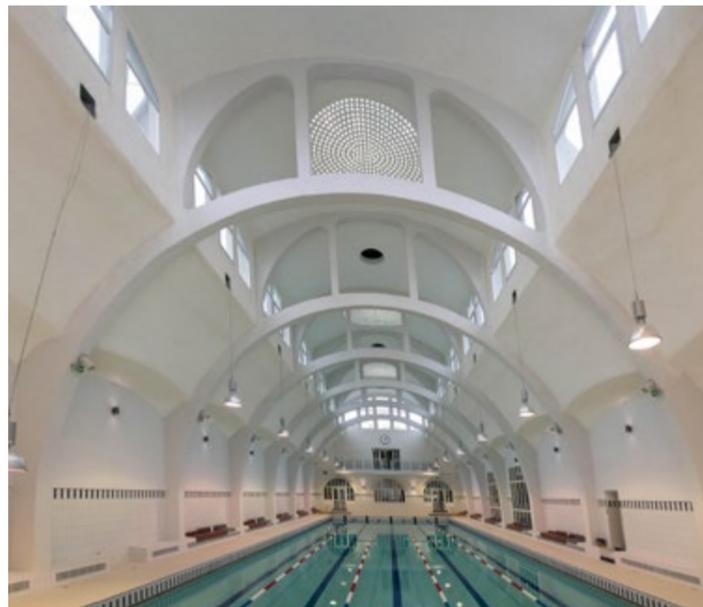
Au-delà du défi climatique, la Ville a pour priorité d'**inclure** tous les Parisien-ne-s en valorisant la diversité des initiatives citoyennes. C'est pourquoi, elle les appelle à co-construire les actions qui amélioreraient leur cadre de vie et leur environnement. Le succès de la 4^{ème} édition du **Budget participatif**, avec 168 000 votant-e-s (+5,7 % par rapport à 2016), confirme la vitalité démocratique et l'implication des citoyen-ne-s.

Paris affirme aussi plus fortement son engagement dans des démarches d'**économie circulaire** et de production responsable, en adoptant un Plan économie circulaire 2017-2020 ainsi qu'un nouveau Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés.

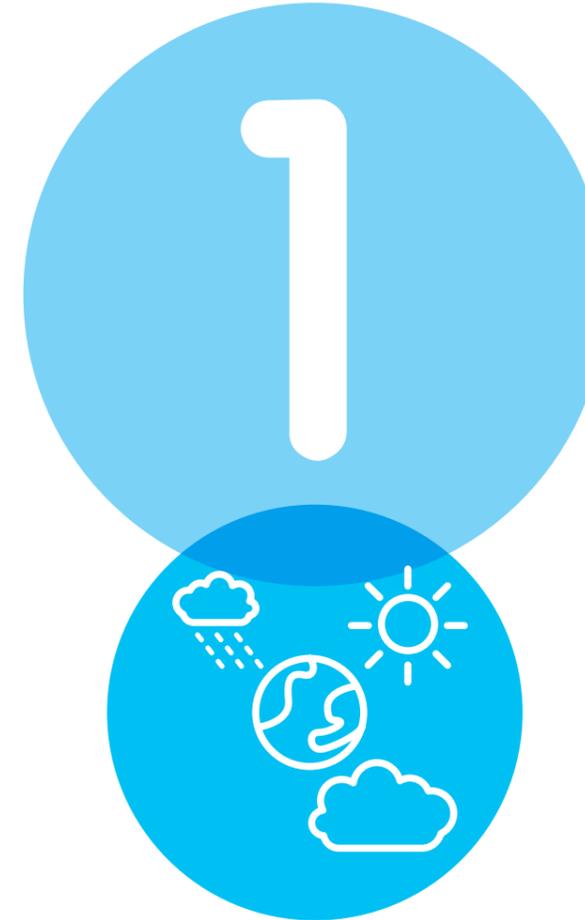
L'**innovation** prend une place importante et transversale dans l'élaboration des projets engagés par la Ville. Ce dynamisme (multiplication des appels à projets, valorisation des start-up, accompagnement des expérimentations) est au service du développement durable, pour construire la ville de demain.

Enfin, fait majeur de 2017, la candidature de Paris pour l'organisation des **Jeux Olympiques et Paralympiques 2024** a été retenue autour d'un projet d'exemplarité environnementale et d'héritage durable pour tous.

Ce Rapport a pour objectif de présenter un panorama des actions réalisées en 2017 sur le territoire et au sein de l'administration. Il est articulé de manière thématique, selon les finalités du développement durable en faveur du climat, de la qualité environnementale, de la biodiversité, de l'épanouissement de tous, de la cohésion sociale et de la solidarité entre les territoires et les générations, ainsi que des modes de production et de consommation responsables.



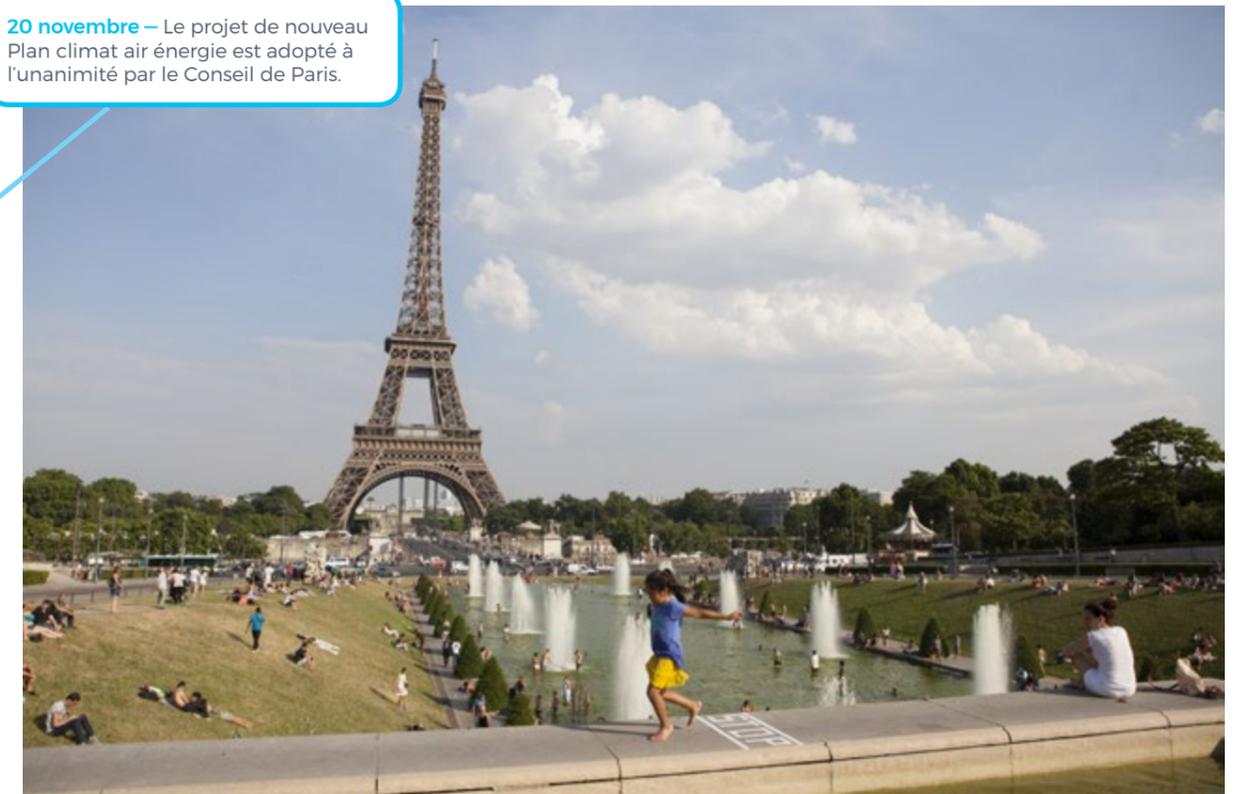
- **25 mars** – Earth Hour : 200 monuments parisiens s'éteignent pendant une heure.
- **24 mai** – La Mairie de Paris reçoit un Trophée de la transition énergétique pour la rénovation énergétique de ses écoles.
- **27 juillet** – En lui décernant le Prix de sa Fondation, l'acteur Leonardo Di Caprio, ambassadeur de l'ONU (Organisation des Nations Unies) pour le climat, a récompensé l'engagement de la Maire de Paris dans sa lutte contre le réchauffement climatique.
- **7 octobre** – L'éco-quartier Boucicaut (15^e) est inauguré.
- **12 octobre** – Dans le cadre de l'événement annuel *Paris de l'avenir*, une conférence sur la neutralité carbone est organisée à l'Hôtel de Ville (4^e) en présence notamment de l'association 4D et de la Fondation pour la nature et l'homme.
- **16 octobre** – La première promotion *Women4Climate* est lancée à Paris. D'ici à 2020, ce dispositif va former et accompagner 500 jeunes femmes mobilisées pour le climat.
- **14 novembre** – Paris reçoit un prix Territoria de bronze pour le projet de chaudière numérique à la piscine de la Butte aux Cailles (13^e).
- **27 novembre** – La société de gestion du Fonds local d'investissement pour la transition écologique est sélectionnée.
- **12 décembre** – Dans le cadre du *One planet summit*, la Ville de Paris organise une table-ronde sur le rôle des villes dans la lutte contre le réchauffement climatique.
- **14 décembre** – La consultation publique sur le projet de nouveau Plan climat est lancée afin de recueillir l'avis des citoyen-ne-s ainsi que de la Métropole, de la Région et de l'État.



Lutter contre le changement climatique et adapter la Ville

En décembre 2015, lors de la 21^{ème} Conférence internationale sur le climat (COP21), 195 États ont adopté l'Accord de Paris visant à contenir la hausse moyenne des températures de la planète en-dessous de +2 °C. Pour mettre concrètement en œuvre cet engagement, Paris a élaboré en 2017 un nouveau Plan climat air énergie. Il dessine la transition vers une ville neutre en carbone et 100 % énergies renouvelables à l'horizon 2050, adaptée aux aléas climatiques et résiliente face aux crises et aux chocs. Pour y parvenir, la Ville mobilise tous les acteurs et actrices de son territoire.

20 novembre – Le projet de nouveau Plan climat air énergie est adopté à l'unanimité par le Conseil de Paris.



Le nouveau Plan climat air énergie de Paris

Le nouveau Plan climat air énergie de Paris dévoile 500 mesures

Depuis 2007, la Ville met en œuvre un Plan climat ambitieux. En novembre 2017, le Conseil de Paris a adopté à l'unanimité le projet de nouveau Plan climat air énergie. Fruit d'une vaste concertation publique entre novembre 2016 et mars 2017, il comprend plus de 500 mesures dans les domaines du bâtiment, de l'énergie, des transports, de l'urbanisme ou encore de l'alimentation. L'objectif est de construire une ville neutre en carbone (réduire de 80 % les émissions par rapport à 2004, compenser les émissions résiduelles) et 100 % énergies renouvelables à l'horizon 2050. L'adoption finale a eu lieu en mars 2018 après une phase de consultation publique.



- 5** mois de concertation
- 280** propositions en ligne des citoyen-ne-s
- 30** ateliers thématiques (transport, déchets, air & climat...)

- 700** personnes mobilisées du monde économique, associatif, académique, etc.
- Plus de 100 h** de débats et de rencontres

Les objectifs de Paris d'ici 2050

- zéro** émission de gaz à effet de serre intramuros
- 50 %*** de consommations énergétiques sur le territoire
- 80 %*** de l'empreinte carbone du territoire parisien
- Engager l'ensemble des acteurs du territoire à compenser les émissions résiduelles pour atteindre **la neutralité**
- 100 %** d'énergies renouvelables dans la consommation du territoire dont **20 %** produite localement
- Assurer la **résilience climatique de Paris et conduire une transition socialement juste.**

*Par rapport à 2004

LA MAIRIE DU 10^e ARRONDISSEMENT ENGAGE SON PLAN CLIMAT LOCAL

La mairie du 10^e arrondissement a élaboré un Plan d'action local pour décliner de façon opérationnelle le Plan climat air énergie de Paris. Une feuille de route a été écrite à partir de 400 propositions issues de centaines de citoyen-ne-s, élu-e-s, services, partenaires et associations de l'arrondissement.

La Stratégie de résilience

Paris œuvre en faveur de la résilience

Dotée de 35 actions, la Stratégie de résilience de Paris vise à mieux préparer la Ville et ses habitant-e-s aux chocs du présent et du futur (inondations, attentats, pollution de l'air, inégalités etc.). À la suite de l'adoption de la Stratégie en septembre 2017, la Ville, l'Association des maires ruraux de France et la Métropole du Grand Paris se sont engagés collectivement en faveur de la résilience et de la transition écologique des territoires. L'objectif est de parvenir à la signature d'un Pacte de coopération territoriale à l'automne 2018.



Stratégie de Résilience de Paris

LA CARTE DES ÎLOTS DE FRAICHEUR

Pour s'adapter au dérèglement climatique et faire face aux épisodes caniculaires, la Ville a réalisé une cartographie des îlots de fraîcheur urbains. Cette carte recense près de 700 lieux frais, accessibles à tous, tout l'été.

10 PROJETS LAURÉATS DE L'APPEL À EXPÉRIMENTATIONS ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'appel à expérimentations *Adaptation au changement climatique* initié par l'Urban lab de Paris&Co et la Ville de Paris a conduit à la sélection de 10 projets. Parmi eux : une initiative de valorisation de l'eau non potable, un réseau d'entraide de citoyen-ne-s pour aider les personnes vulnérables en cas de canicule ou encore un projet de mobilier urbain « totem » à énergie positive.

Transition écologique & investissement vert

Paris se dote d'un Fonds d'investissement territorial pour la transition écologique

Pour atteindre son objectif de neutralité carbone, la Ville s'est dotée d'un Fonds d'investissement territorial dit « Paris fonds vert ». Cet outil juridique et financier inédit mobilise des financements privés pour développer des solutions innovantes qui accéléreront la transition écologique à Paris. Cette initiative a reçu le soutien de la Caisse des dépôts et consignations, de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ainsi que de Paris EUROPLACE. La cible d'investissement minimum est de 150 M€.

PARIS LÈVE AVEC SUCCÈS SON DEUXIÈME GREEN BOND

Fidèle à son volontarisme en termes d'innovation et de développement durable, qui s'était traduit dès 2015 par l'émission d'un green bond (ou obligation verte), la Ville a mené en novembre 2017 une deuxième opération, lui permettant d'emprunter 320 M€ à long terme. Ces fonds seront utilisés pour financer des projets concourant aux objectifs du Plan climat.

Énergies

L'éco-quartier Clichy-Batignolles se dote d'un réseau énergétique intelligent

Établi sur une ancienne friche ferroviaire, l'éco-quartier Clichy-Batignolles (17^e) est une référence en matière de développement urbain durable. Il se déploie sur 54 ha. Sur le secteur ouest, le projet CoRDEES (*CoResponsibility in District Energy Efficiency & Sustainability*), lancé en mai, vise à constituer le premier réseau énergétique intelligent de grande ampleur à Paris. À ce titre, une plateforme collaborative de gestion est mise en place pour piloter en temps réel la consommation et la production de l'énergie. Le projet, financé à 80 % par l'Union européenne (soit 4,3 M€) sera achevé dans 3 ans.



DES FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE SE RENCONTRENT POUR RELEVER LES DÉFIS DU CLIMAT

Depuis 2011, tous les Parisien-ne-s sont invité-e-s à prendre part au défi *Familles à énergie positive*, visant à réduire les dépenses d'énergie du quotidien. L'objectif des participant-e-s de la 7^{ème} édition est de réduire d'au moins 8 % leurs consommations par rapport à l'hiver précédent, grâce aux recommandations d'éco-gestes prodiguées par l'Agence parisienne du climat.



La modernisation de l'éclairage public continue

- 107 GWh** consommés en 2017, soit -29 % par rapport à 2004
- 5,31 GWh** économisés pour un objectif contractuel de 4,3 GWh
- 38 580** luminaires remplacés depuis le début du Marché de performance énergétique, dont 22 000 en LED
- 33 %** réduction du flux d'éclairage perdu vers le ciel
- 24 %** réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à l'éclairage public, par rapport à 2012



LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE LIÉE AUX ILLUMINATIONS EST RÉDUITE PENDANT LA PÉRIODE DE GRAND FROID

En janvier, Paris a décidé de réduire sa consommation en éteignant les éclairages extérieurs de 330 bâtiments publics. Cette mesure contribue à prévenir d'éventuelles coupures sur le territoire national.

Urbanisme durable et innovant

FAIRE récompense 25 projets lauréats

Lancé par le Pavillon de l'Arsenal (4^e) et la Ville de Paris, FAIRE est un accélérateur de projets architecturaux et urbains innovants. Sur les 243 projets reçus en 2017, 25 lauréats ont été sélectionnés. Parmi les projets : l'îlot vert, un îlot valorisant le recyclage des déchets flottants et vecteur de biodiversité, un modèle économique inédit pour densifier et valoriser le tissu pavillonnaire, un système de végétalisation des échafaudages, un nouveau service de locaux et de vélos partagés, des monuments participatifs en réalité augmentée.



Prototype Pavillon Terre & Paille - Bellastock, CRAterre et Palabres

L'appel à projets Réinventer Paris II valorise les sous-sols parisiens

Fin 2014, Paris a lancé Réinventer Paris, un appel à projets urbains innovants, au retentissement international. Fort d'un premier succès avec 22 projets lauréats, la Ville a renouvelé un appel à projets en 2017. La 2^{ème} édition porte principalement sur l'exploitation des sous-sols parisiens. 34 sites ont été proposés, parmi lesquels le parking souterrain Grenier Saint Lazare (3^e), le tunnel Henri IV (4^e), ou encore l'ancienne station de métro Croix-Rouge (6^e). Une 1^{ère} sélection de finalistes est prévue en 2018.



Ancienne station de métro Croix-Rouge (6°)

20 LAURÉATS POUR L'APPEL À PROJETS RÉINVENTER LA SEINE

Fruit d'une alliance inédite entre la Métropole du Grand Paris, Rouen, Le Havre et HAROPA - Ports de Paris Seine Normandie, l'appel à projets Réinventer la Seine vise à renforcer le développement et l'attractivité de la Seine et des canaux parisiens, en imaginant de nouveaux usages sur et au bord de l'eau. En 2016, 72 projets innovants concernant 35 sites entre Paris et Le Havre ont été déposés. En juillet 2017, les 20 lauréats ont été désignés, dont 12 concernant Paris. Parmi eux, une piscine flottante sur la Seine, une brasserie artisanale utilisant prioritairement la voie d'eau pour son approvisionnement et sa livraison,...



Piscine flottante de l'Arche sur le quai de Javel bas (15°)

Vers un habitat sobre en énergie et accessible à tous

Éco-rénovons Paris : 450 copropriétés ont été accompagnées en 2017

Plus de 90 % des 47 000 copropriétés parisiennes ont été construites avant la première réglementation thermique (1974) et présentent des caractéristiques énergivores : elles représentent 35 % de la consommation énergétique du territoire. En mai 2016, la Ville de Paris a lancé le dispositif Éco-rénovons Paris pour inciter ces copropriétés à mener des travaux d'éco-rénovation, avec un objectif de 1 000 immeubles lancés dans une démarche de rénovation thermique à l'horizon 2020. Fin décembre 2017, près de 450 copropriétés étaient accompagnées, représentant environ 28 000 logements privés.



Rénovation rue Stephenson (18°)

-  **5 037** logements sociaux et **3 023** logements privés dont la rénovation thermique a été financée en 2017
-  **2 991** nouveaux logements sociaux certifiés NF Habitat
-  **7 750** Parisien-ne-s ont bénéficié de conseils gratuits auprès de l'Agence parisienne du climat pour réduire leur consommation d'énergie
-  **1 500** copropriétés parisiennes inscrites sur *CoachCopro.Paris*, soit 83 000 logements
-  **2 100** participant-e-s, depuis 2011, au défi *Familles à énergie positive*



Projet Wood'up Paris rive gauche (13°)

IMMEUBLES EN BOIS : 4 PROJETS PARISIENS SONT LAURÉATS

La Ville de Paris souhaite développer massivement la construction d'immeubles en bois. C'est pourquoi, elle a soutenu l'appel à projets *Immeubles à vivre en bois*, lancé en février 2017 par l'association Adivois. 24 sites nationaux ont été sélectionnés, dont 4 dans la capitale. En septembre, les premiers lauréats ont été dévoilés dont le projet *Wood'up* (13^e), un immeuble pour le logement privé avec charpente, plancher et façade en bois.

LES BAILLEURS SOCIAUX INNOVENT

- Paris Habitat édifie un immeuble de 55 logements rue Erlanger (16^e) avec optimisation des consommations énergétiques : raccordement au réseau de chaleur CPCU (Compagnie parisienne de chauffage urbain) et récupération de chaleur sur les eaux grises.
- Habitation Confortable réhabilite thermiquement et isole avec du béton de chanvre un foyer jeunes travailleurs boulevard Saint-Jacques (14^e).

UNE CARTOGRAPHIE EST DÉDIÉE AUX COPROPRIÉTÉS RÉNOVÉES

Pour partager les bonnes pratiques sur les opérations de rénovation en copropriété, l'Agence parisienne du climat a développé une cartographie accessible en ligne sur le site du *CoachCopro.Paris*. 50 retours d'expérience sont ainsi présentés.

LES PARISIEN-NE-S SONT SENSIBILISÉ-E-S AUX ÉCO-GESTES

L'Agence parisienne du climat propose aux Parisien-ne-s des ateliers collectifs qui présentent de façon simple et ludique les principaux éco-gestes à mettre en œuvre dans le logement, afin d'économiser l'eau et l'énergie.

Administration exemplaire

→ Un groupe de travail composé d'agent-e-s volontaires (ou « nudge lab ») a conçu des stickers afin de favoriser les comportements vertueux en matière d'économie d'énergie. Ainsi, 1 700 stickers ont été collés dans 13 gymnases, 16 crèches et 19 écoles des 11^e et 20^e arrondissements début décembre.



→ Le bâtiment du 25 boulevard Bourdon (4^e) est un site expérimental pour la mise en œuvre d'une méthodologie d'économie d'énergie, construite autour de nudges et de périodes de « Challenges économie d'énergie ».



→ En juin, Paris a déclenché sa cellule centrale de crise « canicule ». Dans ce contexte, la Ville ouvre des salles rafraîchies réparties sur l'ensemble du territoire parisien ainsi que certains jardins la nuit, en complément de ceux ouverts tout l'été. Toutes les personnes inscrites au fichier Chaleur extrême (CHALEX) sont contactées pour se voir proposer un accès à ces salles.



→ Au-delà de l'extinction automatique des ordinateurs, la Ville a réduit l'emballage du matériel informatique municipal et mis en œuvre un contrôle des impressions par système de badges.

→ Depuis 2010, la Ville de Paris obtient des Certificats d'économie d'énergie (CEE) à travers des travaux de rénovation énergétique sur ses bâtiments et sur l'éclairage public. En septembre 2017, la Ville a pour la première fois procédé à la vente de CEE obtenus depuis 2010. La vente de 580 GWh cumac (cumac = cumulé - actualisé) a permis de réaliser une recette de près de 3 M€.



Paris international

→ En mars, s'est tenue à New York la 1^{ère} conférence internationale *Women4Climate*. Ce programme du C40 (Cities climate leadership group) vise à promouvoir une nouvelle génération de femmes dirigeantes et à fédérer leur action en faveur du défi climatique.

→ En avril, le réseau C40 et l'Organisation non-gouvernementale R20, présidée par Arnold Schwarzenegger, ont signé un accord de coopération en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique et de l'application de l'Accord de Paris.

→ En juin, 45 Maires de grandes métropoles, dont Paris, ont appelé les dirigeants du G20 à tenir leurs engagements pour sauver le climat. Cet appel a été soutenu par 54 000 citoyen-ne-s, signataires d'une pétition sur *change.org*.

→ En novembre, la Maire de Paris a lancé l'appel à projets mondial *Reinventing cities* qui fédère 16 métropoles, membres du C40. Ce sont 42 sites, répartis dans douze pays, qui vont accueillir des initiatives urbaines et architecturales innovantes.

→ En décembre, les leaders internationaux, dont une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement et plusieurs maires étrangers, se sont réunis à Paris dans le cadre du 1^{er} *One planet summit*. 12 engagements ont été pris pour lutter contre le changement climatique ; une *One planet coalition* a été créée pour s'assurer de leur application.

La Métropole du Grand Paris initie des dynamiques environnementales

Pour sa 2^{ème} année d'existence, la Métropole du Grand Paris développe des projets d'aménagements métropolitains, environnementaux et climatiques.

Un appel à projets *Villes respirables en 5 ans* est lancé

La Métropole du Grand Paris s'est engagée avec l'État, cinq territoires dont Paris et les départements de Seine-Saint-Denis (93) et du Val-de-Marne (94) dans le projet *Villes respirables en 5 ans*. Il s'agit d'étudier la mise en place d'une zone de circulation à basse émission courant 2019, à une échelle plus large, intégrant 80 communes jusqu'à la rocade formée par l'A86. Cet objectif est confirmé par le Plan climat air énergie métropolitain.



L'appel à projets *Inventons la Métropole du Grand Paris* distingue 5 lauréats parisiens

Portant sur une cinquantaine de sites, 420 candidatures ont été reçues. À Paris, 5 projets sont lauréats : le projet de la porte Brancion (15^e) développe un programme dédié au logement des jeunes et au sport ; celui de la rue du Soleil (20^e) accueille une cantine culturelle ; le projet Paul Bourget (13^e) crée un lieu de l'économie circulaire avec des espaces innovants (fab-lab, co-working, pépinières d'entreprises et start-up, etc.) ; le projet d'hôtel logistique de Bercy Charenton (12^e) contribue au développement du fret ferroviaire sur le faisceau sud-est ; enfin le projet de la porte de Saint-Ouen (17^e) porte un programme de bureaux et d'hôtellerie avec un lieu de référence pour les « makers » (artisans et Do It Yourself - DIY).



La démarche *Mobilités 2030* se développe à l'échelle métropolitaine

Les mobilités dans l'espace métropolitain francilien vont connaître des transformations profondes avec la construction du métro du Grand Paris express et de nombreux autres projets de développement des transports en commun. Afin d'anticiper ces changements, le Forum métropolitain du Grand Paris, la Métropole du Grand Paris, la Ville de Paris et l'Association des maires d'Île-de-France ont mis en place une démarche *Mobilités 2030*, qui favorise le dialogue à l'échelle francilienne et métropolitaine. La première étape a consisté en la rédaction d'un livre blanc en 2017. Les travaux se sont axés autour de quatre thèmes principaux : les infrastructures de transports, l'intermodalité, les mobilités partagées, les véhicules connectés et autonomes. Les citoyen-ne-s ont été associé-e-s à ce travail à travers une démarche de concertation.



La rénovation de la passerelle du Cambodge favorise la mobilité à l'échelle métropolitaine

Paris et la Métropole du Grand Paris se mobilisent pour dépasser la coupure urbaine créée par le boulevard périphérique et bâtir une métropole accessible à tous. A ce titre, la Ville a obtenu le financement du Fonds d'investissement métropolitain, à hauteur de 200 000 €, pour rénover la passerelle du Cambodge (14^e), qui relie Paris à Gentilly (94). Ces travaux permettront de rendre la passerelle accessible aux piéton-ne-s, cyclistes et personnes à mobilité réduite, facilitant les liens entre le parc de la Cité universitaire (14^e) et le territoire de Gentilly.



Paris accueille les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Le 13 septembre 2017, la candidature de Paris à l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques a été retenue. Ce succès fait suite à deux ans de procédure, au cours desquels la Ville a affirmé sa volonté d'organiser les premiers Jeux inclusifs, responsables et durables de l'Histoire, laissant un héritage au bénéfice des Parisien-ne-s, des visiteurs et des visiteuses. Pour pérenniser cette vision, une nouvelle structure de gouvernance a été installée.

Les sites de compétition valorisent le Grand Paris

-  **11** sites de compétition dans Paris intramuros
-  **13** sites de compétition en Île-de-France, dont 5 en Seine-Saint-Denis (93) et 5 dans les Yvelines (78)
-  **95 %** des équipements nécessaires à l'accueil des Jeux 2024 existent déjà
-  **100 %** des sites accessibles en transport en commun ou en mode actif (vélo, marche et trottinette)



Des Jeux sobres, partagés et inclusifs : 0 carbone et 0 déchet

Lors de la candidature de Paris, une Stratégie de durabilité a été élaborée pour que les Jeux s'inscrivent dans une trajectoire « 1,5 °C » : l'empreinte carbone est réduite de 55 % par rapport aux Jeux de Londres 2012 et Rio 2016 ; la totalité des émissions de gaz à effet de serre résiduelles est compensée. Des objectifs ambitieux ont aussi été proposés pour préserver les ressources naturelles, renforcer la biodiversité, améliorer le bien-être et la santé des populations, ou renforcer l'emploi et la formation. Les différents partenaires doivent à présent décliner de manière opérationnelle ces objectifs ; pour Paris, en particulier sur la construction de la salle omnisports Arena 2 porte de la Chapelle (18°), sur la réhabilitation du stade Pierre-de-Coubertin (16°), et dans la gestion de l'accueil des spectateurs et spectatrices, délégations et médias.

Les Parisien-ne-s se mobilisent en vue des Jeux

En 2017, la Ville a créé des rendez-vous pour mobiliser ses habitant-e-s. Les 30 et 31 mai, Paris a accueilli *Handisport Open Paris*, le plus grand rassemblement français d'athlétisme handisport, mettant en lumière les actions de la Ville en matière d'accessibilité et la mobilisation des acteurs et actrices du handicap autour de la candidature de Paris 2024. Les 23 et 24 juin, le cœur de Paris s'est métamorphosé en terrain de sport géant à l'occasion des *Journées olympiques*.

Paris 2024 doit laisser un héritage positif en faveur des Parisien-ne-s

C'est pourquoi, la Ville lance dès aujourd'hui des chantiers portés par des objectifs de durabilité et d'inclusion. Une démarche de concertation autour de l'héritage des Jeux (matériel et intangible) sera également menée en 2018.

→ Valoriser le sport à Paris, pour tous

Au printemps 2017, 7 ateliers sportifs (5 en bois et 2 avec marquage au sol), 2 via ferrata, 5 terrains de pétanque et une aire de jeux multisports ont été installés sur les berges de Seine le long des 2,5 km de promenade urbaine rive droite.



En juillet, la baignade dans le bassin de la Villette (19°) a été ouverte, avec l'aménagement de 3 bassins flottants. Cette baignade en eau naturelle, qui s'inscrit dans le Plan nager à Paris et dans la Stratégie parisienne d'adaptation au changement climatique, a montré, par son succès dès l'ouverture, l'envie des Parisien-ne-s à retrouver le lien avec l'eau en ville. Les prélèvements effectués tout au long de la saison ont permis le classement de la baignade comme de niveau excellente par l'Agence régionale de santé dès sa première année d'exploitation.



→ Aménager une ville végétalisée et piétonne

Inauguré le 15 juin, le premier sentier de Grande randonnée parisienne, le GR® Paris 2024, se déploie sur 50 km sur la Ceinture verte et relie 70 espaces verts intramuros et des équipements sportifs qui ont marqué l'esprit olympique à Paris. Également sur la Ceinture verte, la Ville a élaboré, avec l'aide de l'Atelier parisien d'urbanisme, un programme pour aménager une promenade piétonnière, sportive, artistique et culturelle. Particulièrement végétalisée, ce parcours permettra de reconstituer une trame verte généreuse en faveur de la biodiversité parisienne.

→ Œuvrer à l'économie circulaire

Ouverte le 4 avril aux Grands Voisins (14°) puis installée dans le 17°, haut lieu de l'économie sociale, la Recyclerie sportive est dédiée au recyclage des articles de sport. Ce lieu innovant milite pour une filière sport « zéro déchet », via la réparation ou la réutilisation des objets rendus accessibles au plus grand nombre.



→ Allier sport et innovation sociale

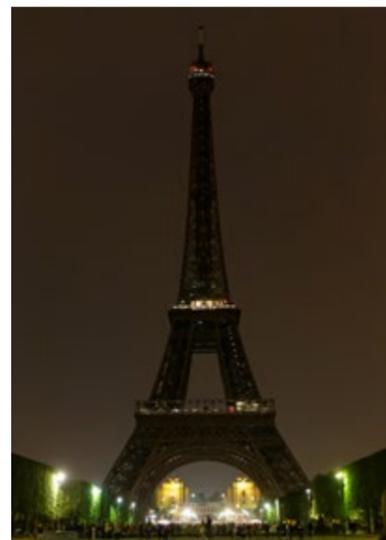
En juin, la Ville a lancé la première promotion du *Sport social business lab*, le premier incubateur au monde dédié aux sportifs et sportives en reconversion ayant un projet d'entreprise sociale ou environnementale. 10 entrepreneur-e-s ont présenté leurs projets à la maison des Canaux (19°). Muhammad Yunus, prix Nobel de la Paix 2006, était notamment présent.



→ Inclure les personnes en situation de handicap

La place des personnes en situation de handicap constitue un des enjeux prioritaires définis dès la phase de candidature. Paris 2024 s'est donné trois priorités : développer une pratique sportive plus importante pour tous, changer le regard sur les personnes en situation de handicap et faciliter l'émergence d'une ville bienveillante, que ce soit en termes de mobilité, d'accessibilité aux bâtiments publics ou encore dans l'accès à l'emploi.

Signée en 2016, la Convention entre Paris et le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis fait de l'accueil des Jeux un projet territorial ambitieux. Elle se décompose en 38 mesures qui s'articulent autour d'actions d'aménagements structurants (notamment porte de la Chapelle - 18° ou la Porte de la Villette - 19°), d'actions d'accompagnement des politiques publiques locales (dont le renforcement des réseaux cyclables et piétonniers) ainsi que de services rendus aux habitant-e-s et d'actions événementielles.



8 janvier – La Ville présente les futurs aménagements des quais hauts rive droite de la Seine et de la rue de Rivoli (1^{er} et 4^e). Ils vont renforcer la place des vélos et des transports en commun dans le centre de Paris.

20-24 janvier – En raison d'un pic de pollution persistant, Paris met en place la gratuité du stationnement résidentiel et la restriction de circulation des véhicules Crit'Air 4 et 5.

30 janvier – La Ville adopte la Stratégie Paris piétons.

1^{er} juillet – Nouvelle étape du Plan de lutte contre la pollution atmosphérique : les véhicules polluants Crit'Air 5 ne peuvent plus circuler dans Paris (de 8h à 20h, du lundi au vendredi).

1^{er} juillet – Le projet européen LIFE Cool & Low Noise Asphalt démarre, afin d'expérimenter de nouveaux revêtements de chaussées acoustiques et thermiques.

1^{er} septembre – La *Semaine de la mobilité* met le co-voiturage urbain à l'honneur.

1^{er} octobre – Le bilan de la 3^{ème} *Journée sans ma voiture* est très positif : le périmètre élargi à tout Paris est apprécié et respecté, tandis que les niveaux de pollution et de bruit marquent une baisse importante.

14 octobre – Paris sensibilise les habitant-e-s à la pollution lumineuse lors de la 9^{ème} édition du *Jour de la nuit*. Dans ce cadre, plus de 200 sites parisiens sont éteints toute la nuit, dont l'Hôtel de Ville (4^e) et l'Arc de Triomphe (8^e).

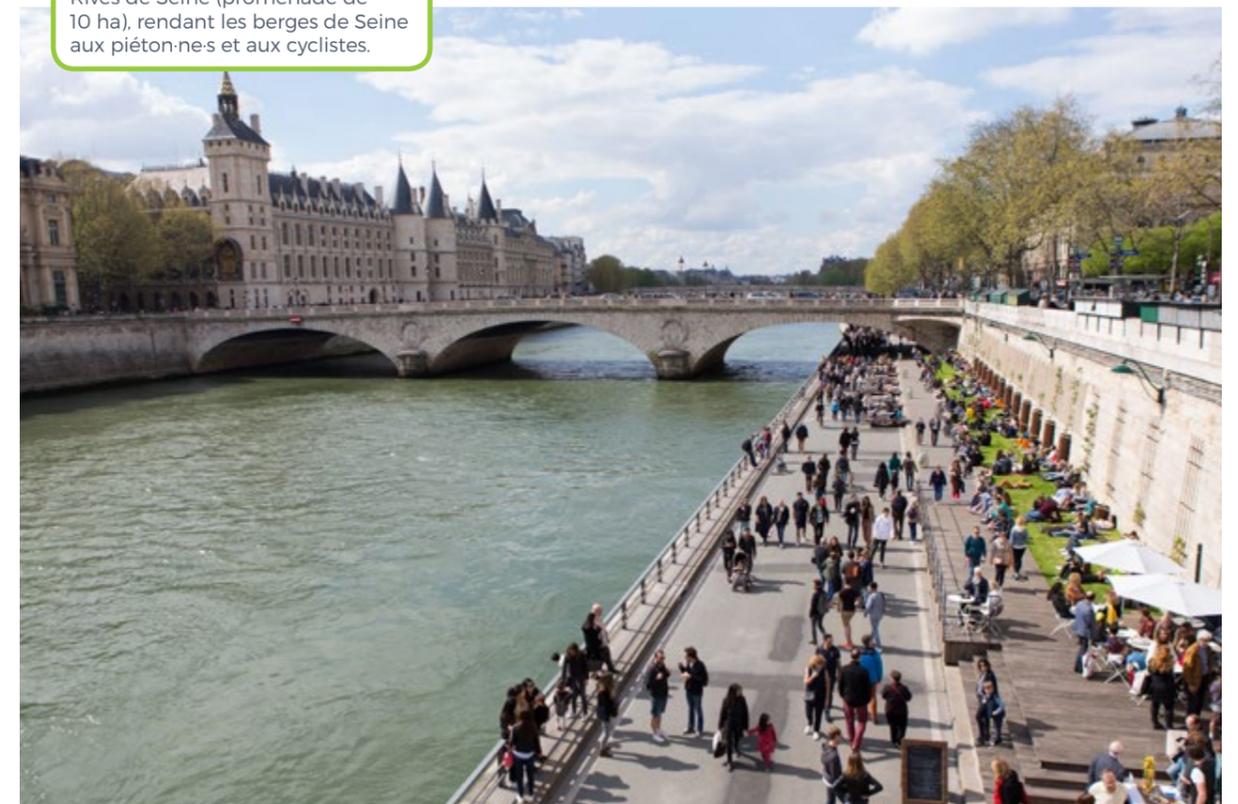
8 décembre – L'appel à expérimentation *Qualité de l'air* est lancé par Urban Lab de Paris&Co, AIRLAB d'Airparif et la Ville de Paris.

Améliorer la qualité environnementale de Paris



Avec plus de 200 habitant-e-s par hectare, Paris est une des villes les plus denses d'Europe ce qui incite la Ville à se préoccuper de la santé et du bien-être des résident-e-s. Pour y faire face, la Ville multiplie les actions pour améliorer la qualité de l'air, protéger les Parisien-ne-s contre les ondes électromagnétiques ou encore gérer et valoriser l'eau. En 2017, la Ville intensifie son action en faveur des mobilités actives et partagées : elle participe au développement de l'offre de transports en commun, encourage les déplacements à pied ou à vélo, déploie des aides financières tout en limitant la circulation des véhicules les plus polluants. Dans le fonctionnement de ses services municipaux, la Ville s'attache à être exemplaire.

2 avril – Paris inaugure le parc Rives de Seine (promenade de 10 ha), rendant les berges de Seine aux piéton-ne-s et aux cyclistes.



Air et nouvelles mobilités

Une diminution continue de la pollution de l'air

En 2017, Paris et l'Île-de-France n'ont pas connu d'épisodes de pollution aux particules aussi importants que ceux de 2016. Le nombre de Parisien-ne-s exposé-e-s à un dépassement des valeurs limites européennes a sensiblement baissé pour les particules fines, passant de 200 000 en 2016 à 100 000 en 2017 mais est resté relativement stable pour le dioxyde d'azote, passant de 1,4 millions à 1,3 millions de personnes. Ces chiffres sont en baisse pour les deux polluants pour la 4^{ème} année consécutive.



L'offre de transports en commun s'améliore

Paris multiplie les initiatives pour développer son réseau de transports en commun :

→ Le prolongement de la **ligne 14** du métro au Nord est en cours, avec à terme la création de 2 nouvelles stations « Pont Cardinet » (17^e) et « Porte de Clichy » (17^e). Elles permettront notamment de désaturer la ligne 13. L'adaptation et la modernisation de la **ligne 11** entre Châtelet (1^e et 4^e) et Mairie des Lilas (93) se poursuit également, ainsi que son prolongement jusqu'à Rosny-sous-Bois (93).

→ La SNCF a débuté les travaux préparatoires à la réalisation de la gare Porte Maillot (16^e et 17^e) de la future ligne EOLE du RER E. Cette ligne complètera l'offre vers l'Ouest de l'Île-de-France et permettra de désaturer certaines branches du RER A.

→ **Tramway T3** : Les travaux du tronçon **Chapelle-Asnières** (Paris 18^e-92) se poursuivent en 2017. Le tronçon **Asnières-Dauphine** (92-Paris 16^e) est en étude avec près de 100 M€ de financement prévu par la Ville.

→ Une vaste restructuration du **réseau de bus** parisien est programmée pour le printemps 2019. Ce rééquilibrage des lignes nécessite de nombreux aménagements de voirie et le déplacement des arrêts de bus. La participation de la Ville est de 12 M€.



La Stratégie Paris piétons se déploie

Avec 60 % des déplacements dans Paris qui se font à pied, l'amélioration des parcours de l'espace public est largement plébiscitée dans le cadre des Budgets participatifs. Pour ce faire, la Stratégie Paris piétons a été adoptée en janvier à la suite d'une large concertation. Cette Stratégie prévoit des aménagements en faveur des piéton-ne-s et promeut la marche à Paris, en cherchant avant tout à faciliter les trajets quotidiens.

2017 est l'année du vélo à Paris

Paris s'est fixé des objectifs ambitieux pour être une ville cyclable : doté d'un investissement inédit de 150 M€, le Plan vélo ambitionne de tripler les déplacements à vélo entre 2015 et 2020. Plusieurs pistes cyclables ont été créées en 2017, sur le boulevard Voltaire (11^e) ; entre République et la place Léon Blum ; entre le quai Saint-Exupéry (16^e) et le pont Bir-Hakeim (15^e) ; ou encore sur les rues de Rivoli (1^e et 4^e) et Saint-Antoine (4^e).



De nouvelles aides incitent aux transports propres

En décembre 2017, la Maire de Paris a annoncé de nouvelles aides pour inciter les particulier-e-s et les professionnel-le-s à recourir à des modes de transports propres (véhicules électriques, GNV, triporteur, vélos cargo, etc.). Au total, la capitale propose une quarantaine d'aides, dont la diversité et les montants sont uniques en France. Ainsi, l'achat de taxis hybrides ou électriques pour les artisans-taxis est soutenu par la Ville.

La vignette Crit'Air devient obligatoire pour circuler dans Paris

Les vignettes Crit'Air, apposées sur les pare-brise, permettent de distinguer les véhicules motorisés en fonction de leur niveau de pollution (selon une échelle de 1 à 5). Cette mesure permet de déployer les actions du Plan parisien de lutte contre les pollutions liées au trafic automobile.



 **55,8 km** d'aménagements cyclables supplémentaires (+7 %)

 **1 266** immatriculations de voitures neuves électriques et **4 232** essence-électriques

 **Près de 300 000** abonnés annuels au service Vélib'

 **Plus de 700 km** de voies apaisées (Zones 30, voies 30, Zones de rencontres, aires piétonnes) soit 41 % de la voirie parisienne fin 2017

 **54 km** de nouvelles voies à 30 km/h

 **60** stations Belib ouvertes fin 2017, soit 180 bornes



LA 3^{ème} JOURNÉE SANS MA VOITURE PERMET UNE DIMINUTION DES NIVEAUX DE POLLUTION

Le périmètre de la 3^{ème} édition d'Une Journée sans ma voiture a été étendu à toute la capitale. L'opération a permis d'observer des baisses significatives de la pollution de l'air (-25 % de dioxyde d'azote à la jonction entre l'A6 et le boulevard périphérique, par rapport à 2016) et de la pollution sonore (-20 % de niveau sonore par rapport à un dimanche normal).

L'aménagement des berges de Seine permet de diminuer de 25 % la pollution localement

Depuis fin 2016, les quais bas de la rive droite de la Seine sont réservés aux piéton-ne-s et aux circulations douces. Cet aménagement dans le centre de Paris vise à améliorer la qualité de l'air et à créer un nouvel espace de promenade, de respiration et de calme en bord de fleuve. Un bilan d'étape a été effectué 6 mois après la fermeture des quais à la circulation : de septembre 2016 à février 2017, le nombre de véhicules dans le centre de Paris a baissé de 28,8 %, en heures de pointe. Aussi, cette mesure impacte directement la qualité de l'air : les niveaux de pollution dans la zone concernée ont baissé jusqu'à 25 %. L'étude fait toutefois apparaître une hausse des concentrations de polluants, de l'ordre de 5 à 10 %, aux carrefours des quais Henri IV (4^e), des Célestins (4^e) et de Bercy (12^e). Pour y remédier, la Ville projette de prolonger la ligne de bus 72, de son terminus actuel Hôtel de Ville (1^e et 4^e) jusqu'à la gare de Lyon (12^e), par les quais hauts.



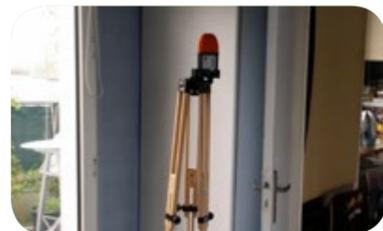
PARIS OUVRE TROIS NOUVELLES ZONES PARIS RESPIRE

Créé en 2003, le dispositif *Paris respire* contribue à la qualité de vie des riverains et riveraines en fermant des zones de Paris à la circulation les dimanches et jours fériés. En 2017, trois nouvelles zones *Paris respire* ont été ouvertes dans les quartiers du Bassin de la Villette (19^e), de la Butte aux Cailles (13^e) et de Jourdain-Levert (20^e). Cela porte à 19 le nombre de zones dans Paris, dont 4 estivales (ouvertes d'avril à septembre). Dans les bois de Boulogne (16^e) et de Vincennes (12^e), certaines zones sont étendues au samedi.

Santé

30 %
Couverture du boulevard périphérique par des enrobés phoniques ; 50 % de couverture prévue fin 2019

5 V/m
Valeur limite d'exposition des Parisien-ne-s aux ondes électromagnétiques de la téléphonie mobile, imposée par la Charte de téléphonie mobile



Des mesures de contrôle de téléphonie mobile sont effectuées à domicile : formulaire de demande sur paris.fr

Le Plan Paris santé environnement aide à la construction d'une « ville-santé »

Le Plan Paris santé environnement (PPSE) est un programme global destiné à l'amélioration de la santé des Parisien-ne-s et à la réduction des inégalités sociales et territoriales en santé environnementale. Ce plan se décline en 16 actions avec des objectifs ambitieux : sensibiliser et conseiller les Parisien-ne-s, créer un pôle de santé environnementale pour soutenir les initiatives citoyennes et associatives, etc. Fabriquer une « ville-santé » passe notamment par la mise en œuvre d'un urbanisme favorable à la santé et par la réalisation d'évaluations d'impact sur la santé. Ainsi, en 2017, une première évaluation a été réalisée, portant sur l'héritage lié à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Une 2^{ème} étude a été lancée autour du projet de rénovation urbaine des Portes du 20^e arrondissement.

La Ville protège les Parisien-ne-s des ondes électromagnétiques

Paris a adopté une nouvelle Charte de téléphonie mobile. Engageant les 4 opérateurs du secteur, elle réduit de 30 % le seuil maximal autorisé d'exposition aux ondes, par rapport à la précédente Charte de 2013. Ce seuil est fixé à 5 V/m, faisant de Paris la métropole la plus protectrice d'Europe. En parallèle, la Ville a créé un Observatoire municipal des ondes. Celui-ci est chargé de réaliser des plans de contrôle dans les haltes garderie, les crèches et les écoles, dans l'espace public, ainsi que dans une trentaine d'autres équipements des bailleurs sociaux et d'équipements municipaux. En outre, la Ville propose aux Parisien-ne-s de réaliser des mesures de contrôle à leur domicile, sur simple demande sur paris.fr.

ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS) RAPIDE
HÉRITAGE DE LA CANDIDATURE DE PARIS 2024 AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES



Décembre 2017

LA 2^{ÈME} ÉDITION DE LA SEMAINE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE MOBILISE LES PROFESSIONNEL·LE·S ET LES PARISIEN·NE·S

Ce rendez-vous des professionnel·le·s et des Parisien-ne-s a pour objectif de favoriser la mobilisation et les synergies de tous les acteurs et actrices du territoire, pour répondre aux objectifs du Plan Paris santé environnement.

LA 7^{ÈME} ÉDITION DE BOUGEZ MALIN RÉUNIT 2 400 ENFANTS

Entre ateliers pratiques et pédagogiques, expositions, animations autour du gaspillage alimentaire et du tri sélectif ou encore initiation aux gestes qui sauvent, la 7^{ème} édition des *Aventures des Bougez malins* a réuni 2 400 enfants à la halle Carpentier (13^e). Piloté par Paris santé nutrition, ce projet transversal s'inscrit dans le programme d'accompagnement de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.



Eau

LA GESTION D'EAU DE PARIS EST APPROUVÉE PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

La Chambre régionale des comptes souligne la qualité et la maîtrise du service rendu par l'entreprise, tant sur les aspects industriels que relationnels et financiers. La Chambre rappelle aussi que l'eau à Paris reste la moins chère parmi les opérateurs d'Île-de-France, faisant d'Eau de Paris une référence au niveau régional.



90,3 %
taux de rendement du réseau d'eau potable

1,0063 €
hors taxes et hors abonnement, pour un mètre cube d'eau potable au 1^{er} janvier 2018, l'une des moins chères de France

3 552 ha
exploités en culture bio et

9 761 ha
de cultures durables engagées avec Eau de Paris

181
fontaines d'eau potable à Paris

25
nouvelles fontaines Arceau et

2
fontaines pétillantes mises en service dans le cadre du Budget participatif



Administration exemplaire

→ Paris renouvelle le Plan de déplacements des administrations parisiennes 2017-2021. Parmi les 21 actions inscrites, les 4 les plus emblématiques prévoient :

- la conversion des flottes de la Ville (bennes, utilitaires) pour des motorisations plus propres (électriques ou BioGNV)



60,91 %
des marchés comportent des clauses et/ou des critères à caractère environnemental, hors clause « déplacements / motorisations », au 1^{er} semestre 2017

- l'optimisation des commandes et des livraisons de fournitures, en améliorant les clauses environnementales des marchés
- le développement et le renforcement de l'attractivité du vélo et des mobilités alternatives
- le télétravail, avec une cible de 1 500 télétravailleurs et télétravailleuses d'ici 2020. Ils sont déjà 635 en 2017.

→ 100 % des produits d'entretien utilisés pour les locaux de la Ville, les crèches, les écoles et les bâtiments sportifs sont écolabellisés.

2 000
tonnes de pneus collectés et valorisés (hors poids lourds)

20
tonnes de déchets d'atelier collectés dont 60 % pour une valorisation énergétique et 40 % pour une valorisation matière

Paris international

→ Paris et la Métropole du Grand Paris ont officialisé la création de GUAPO, l'Observatoire mondial des villes sur la qualité de l'air. Paris a également adhéré à la campagne *BreatheLife* de l'OMS (Organisation mondiale de la santé).

→ Poursuivant un objectif « zéro émission », 12 villes-monde s'engagent aux côtés de Paris à abandonner les véhicules à combustion fossile à l'horizon 2030.

→ Paris, Londres et Séoul créent un nouveau système de notation des véhicules, fondé sur les émissions réelles de particules polluantes.



25 février - 5 mars — La Ville a un stand au 54^{ème} Salon international de l'agriculture pour promouvoir l'agriculture urbaine, l'alimentation durable et le lien ville-campagne.



2 mars — 38 nouveaux acteurs privés, publics et para-publics adoptent la Charte de végétalisation urbaine « Objectif 100 hectares ».

27 mars — Le Forum de restitution du nouveau Plan biodiversité mobilise près d'une centaine de contributeurs et contributrices.



3 mai — La Ville lance un nouvel appel à projets sur le thème *Éducation et enseignement de la biodiversité*.

18 juillet — Paris lance un appel à projets international d'agriculture urbaine pour le toit de 7 000 m² de l'hôtel logistique Chapelle internationale (18^e).



28 septembre — Le 2^{ème} appel à projets des *Parisculteurs* propose 43 sites pour des projets d'agriculture urbaine.

29 novembre — La Ville lance un appel à projets pour la culture du houblon sur 10 sites municipaux avec comme objectif des premières récoltes en septembre 2018.



Favoriser la biodiversité à Paris : les trames verte et bleue

Avec les bois de Boulogne (16^e) et de Vincennes (12^e), près de 500 parcs et jardins, 100 000 arbres d'alignement, la Seine et les canaux, Paris offre de nombreux écrins pour la faune et la flore. Cette biodiversité est indispensable à la qualité de vie des Parisien-ne-s mais elle est aussi fragile et menacée. C'est pourquoi, Paris œuvre à sa préservation et agit pour développer la place de la nature en ville, en ouvrant de nouveaux espaces, en ménageant une place pour la nature dans les opérations d'aménagement, en végétalisant le bâti et l'espace public, en développant l'agriculture urbaine et en sensibilisant les habitant-e-s. 2017 a été marquée par la hiérarchisation des 673 propositions reçues en 2016 et la rédaction du nouveau Plan biodiversité, témoin de l'action déterminée de la Capitale.

24 avril — Paris lance un appel à projets pour développer une parcelle de 3 500 m² en permaculture en bio intensif dans la Ferme de Paris (12^e).



L'entreprise d'insertion sociale *Interface formation* est lauréate de l'appel à projets

Biodiversité et végétalisation

Objectif 100 hectares : les acteurs privés et publics affirment leurs ambitions

La Charte « Objectif 100 hectares » vise à atteindre 100 hectares de végétalisation sur le bâti dans la Capitale à l'horizon 2020. En 2016, 33 partenaires ont signé cette Charte et la plupart ont participé au premier appel à projets des *Parisculteurs*. En 2017, 38 nouveaux acteurs privés et publics s'engagent et signent la Charte. Cette mobilisation inédite marque l'émergence d'un véritable cluster de l'agriculture urbaine contribuant à l'objectif de 30 hectares à Paris en 2020. Par ailleurs, 9,7 ha de toitures et de murs végétalisés ont été recensés dans les projets de construction et d'extension, dont les permis de construire ont été instruits en 2017.



La condition animale à Paris

Afin de donner une place réelle à l'animal à Paris, la mission *Animaux en ville* a débuté ses travaux en février. Elle a permis de faire l'état des lieux des réglementations des conditions de vie des animaux dans la capitale, et de recueillir les propositions des élu-e-s du Conseil de Paris, des Parisien-ne-s et des acteurs et actrices du territoire. La mission a procédé à l'audition des parties intéressées et concernées par l'animal à Paris lors de 8 réunions thématiques, 3 visites de sites et obtenu 200 contributions.



Bucorve du sud au Parc zoologique de Vincennes (12^e)

La Ville mobilise les citoyen-ne-s pour protéger et développer sa biodiversité

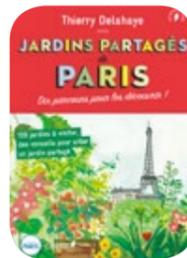
La biodiversité urbaine est un enjeu majeur pour la qualité de vie et la santé des Parisien-ne-s. Pour sensibiliser les habitant-e-s, la Ville a lancé un appel à projets *Éducation et enseignement de la biodiversité*. Cette initiative s'adresse aux associations et aux jardins partagés qui souhaitent lancer ou développer un projet d'enseignement ou d'éducation autour de la préservation ou de l'enrichissement de la biodiversité. Les projets retenus ont bénéficié de subventions pour la réalisation de leurs actions.



3 nouveaux parcours disponibles sur l'application mobile *Balades Paris durable* pour découvrir les Buttes-Chaumont (19^e) et ses alentours ainsi que le cimetière du Père Lachaise (20^e)

PARIS PUBLIE UN GUIDE DE SES JARDINS PARTAGÉS

En partenariat avec les Éditions du Chêne, la Ville a publié un guide pour découvrir 40 jardins partagés de la capitale, à travers 10 parcours. Les adresses des autres jardins partagés de Paris sont aussi communiquées dans l'ouvrage. En outre, le guide explique comment créer son jardin partagé à Paris, renseigne sur les aides fournies par la Ville et conseille sur les démarches associatives.



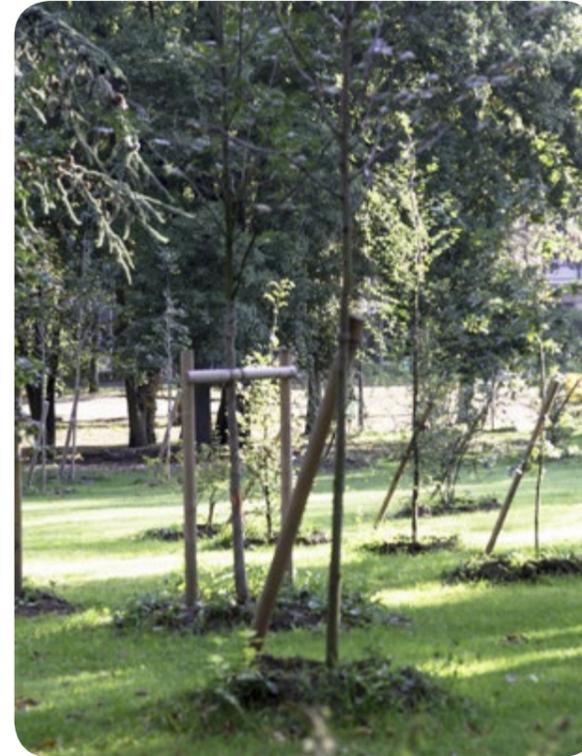
LA FAUNE ET DE LA FLORE EST INVENTORIÉE DANS LE FUTUR PARC CHAPELLE-CHARBON (18^e)

La Ville a mené une année d'inventaires pour identifier les espèces typiques de friche, qu'elles soient ordinaires, rares, menacées ou protégées. Elle s'est lancé un défi : de la flore indigène prélevée sur site sera réimplantée sur site dans le cadre des travaux d'aménagements.



510 arbres ont été plantés à la Cité universitaire

L'arbre joue un rôle important en ville en rafraîchissant l'atmosphère et en favorisant la biodiversité. C'est pourquoi, Paris s'est engagé à planter dans la capitale 20 000 arbres supplémentaires à l'horizon 2020. Dans le parc de la Cité internationale universitaire de Paris (14^e), après une 1^{ère} phase en 2016, 510 arbres ont été plantés en 2016-2017, sur un objectif de 1 465 arbres en 2020.



Paris s'enrichit de nouveaux espaces verts

→ Le Jardin Yilmaz-Güney (10^e) s'étend sur 1 000 m² entre la rue de l'Échiquier et le boulevard Bonne-Nouvelle. La palette végétale est essentiellement constituée d'espèces régionales. Les bancs sont constitués de grumes récupérées dans le bois de Boulogne (16^e).



→ Le jardin Léon-Zyguel (20^e) offre 400 m² d'espace vert dont les arbres et arbustes, issus d'espèces natives de la flore d'Île-de-France, ont été choisis pour encourager le développement de la biodiversité.



LE GUIDE DES TOITURES VÉGÉTALISÉES ET CULTIVÉES

Pour atteindre l'objectif de 100 ha de bâti végétalisé à l'horizon 2020, la Ville cherche à mobiliser l'ensemble des acteurs et actrices concernés par ce défi : les professionnel-le-s de la construction et de la végétalisation, les propriétaires et investisseurs, ainsi que les habitant-e-s. À ce titre, elle a publié un Guide des toitures végétalisées et cultivées qui accompagne et conseille dans toutes les étapes d'un projet de végétalisation ou d'agriculture urbaine.



Agriculture urbaine sur le toit du bâtiment administratif 4 rue de Lobau (4^e)

Biodiversité et végétalisation

Les premiers Trophées de l'agriculture urbaine récompensent les projets d'agriculture urbaine parisiens

En décembre, 6 lauréat·es ont été désigné·es par un jury d'élue·s et d'expert·es. Cette première promotion forme un beau panorama de la diversité de l'agriculture urbaine : techniques (culture indoor, hydroponie, culture en pleine terre, etc.) ; porteurs de projets (jardin partagé, jardin d'insertion ou jardin pédagogique, exploitation agricole, etc.).



LES 48H DE L'AGRICULTURE URBAINE INVITENT LES FRANCILIEN·NE·S À VÉGÉTALISER LA VILLE

Organisées par l'association *La Sauge* avec le soutien de la Ville, les *48h de l'agriculture urbaine* valorisent le jardinage en ville et promeuvent la végétalisation participative. Pour la 2^{ème} édition, de nombreuses animations gratuites et des distributions de graines sont proposées aux Francilien·ne·s.

UNE BIÈRE 100 % MADE IN PARIS

En novembre, l'association des Brasseurs de France a investi le Chai de Paris (12^e) pour produire, dans une brasserie éphémère, une « Bière de Paris », à base de l'orge et du houblon cultivés au bois de Vincennes (12^e).

LES PARISCULTEURS - SAISON 1

Le premier site inauguré en mars est celui du Siège de la RIVP (Régie immobilière de la Ville de Paris) dans le 13^e arrondissement ; le gymnase Jean Dame (2^e) a été inauguré en juin. Le dernier site 2017 est une pépinière installée sur le toit d'un poste transformateur électrique, rue de Chanzy (11^e). Au total 9 projets se sont déjà installés en 2017 et ont récolté leurs premiers produits.



Rue de Chanzy (11^e)

La saison 2 des Parisculteurs: 43 nouveaux sites

En 2017, la saison 2, centrée sur la thématique de l'agriculture urbaine, porte sur 43 sites représentant une superficie de 10 ha. Particulièrement diversifiés (toits-terrasses, sous-sols, tunnels, etc.), ils sont répartis sur l'ensemble du territoire parisien ainsi qu'à Pantin et Saint-Denis (93).



Culture hydroponique sur le site de la RATP, 19 place Lachambeaudie (12^e)

Une ferme urbaine pédagogique s'est installée dans le parc Kellermann (13^e)

La Ferme de Paris se développe et installe la première ferme urbaine pédagogique intra-muros dans le parc Kellermann (13^e). Elle accueille sur un espace de 2 300 m² une bergerie, une basse-cour et des clapiers à lapins.



LES FERMES MOBILES PARCOURENT PARIS

Depuis 2016, chaque mois, une ferme pédagogique vient à la rencontre des Parisien·ne·s dans un arrondissement différent. Ce dispositif vise à sensibiliser les habitant·es à l'agriculture urbaine et à faciliter l'intégration de l'animal en ville tout en favorisant le lien social. En 2017, la ferme mobile s'est par exemple installée dans le parc de Choisy (13^e) ou au parc de Belleville (20^e). Au total, ce sont 4 260 Parisien·ne·s qui sont venu·es profiter de la ferme mobile durant l'année.

Plan biodiversité

453 parcs et jardins écolabellisés Eco-jardin® pour leur gestion écologique

57 accompagnements de projets en faveur de la biodiversité, portés par des jardins partagés, des copropriétés, des musées, des entreprises (conseils de jardinage, installation de ruchers, etc.)

400 espèces de champignons et lichens

700 espèces de plantes sauvages

1200 espèces animales

Paris abrite une dizaine d'espèces végétales et près de 130 espèces animales menacées ou protégées à l'échelle régionale ou nationale.



Renardeaux dans le cimetière parisien de Thiais (94)

Végétalisation

2 509 Permis de végétaliser depuis le démarrage du dispositif à fin 2017, dont 1 257 accordés en 2017

3 262 m² de murs végétalisés réalisés au titre du Budget participatif « Des jardins sur les murs » depuis 2014, soit 32 créations

98,3 ha de murs et toits végétalisés (objectif de 100 ha à l'horizon 2020)



Mur végétalisé rue Olivier de Serres (15^e)

Plantation d'arbres

8 762 nouveaux arbres plantés depuis 2014 (objectif +20 000 arbres en 2020)

Espaces verts

16 espaces verts parisiens ont été ouverts 24/24h durant l'été 2017 (soit 70 ha)

4,3 ha d'espaces verts (création ou réappropriation) livrés en 2017

20 nouveaux jardins créés depuis 2014, dont 7 ouverts en 2017

Agriculture urbaine

Parisculteurs Saison 1
32 sites
5,5 ha dédiés au total

Parisculteurs Saison 2
43 sites
10 ha dédiés au total

207 écoles dotées d'un potager

113 écoles au total pourvues de vergers, dont 44 livrés en 2017 avec

855 arbres fruitiers plantés au total (337 plantés pour la seule année 2017)



7 nouveaux jardins partagés en 2017 (123 jardins partagés et 19 jardins pédagogiques au total)

4 260 visiteurs et visiteuses pour les fermes mobiles

Initiatives populaires, festives & sensibilisation à la végétalisation

En 2017, de nombreuses manifestations ont valorisé la nature en ville et sensibilisé les Parisien-ne-s à végétaliser

4 et 11 mars → des ventes de plantes issues du **Centre de production horticole de Paris** sont organisées (4^e et 19^e).

Mi-mars → 8 000 **sachets de graines** sont distribués sur les berges de Seine et au parc de Bercy (12^e) et 30 000 par les maires d'arrondissements.



1er avril → **Paris fête ses arbres**, mettant à l'honneur ses arbres remarquables, son patrimoine végétal et les agents qui l'entretiennent.

13 mai et 10 juin → des **larves de coccinelles** pour lutter contre les pucerons sont distribuées aux adhérent-e-s de jardins partagés et aux détenteurs et detentrices de Permis de végétaliser.

20 et 21 mai → l'école **Du Breuil** (12^e) fête son 150^{ème} anniversaire.



Juin → **Végétalisons Paris** organise un concours photo pour valoriser les plantations des habitant-e-s. Les lauréat-e-s sont exposé-e-s sur les murs de l'Hôtel de Ville (4^e) en août.

3, 4, 5 juin → après la grande moisson de la place Vendôme (1^{er}) en 2016, en partenariat avec la Ville, l'artiste Gad Weil a transformé l'avenue Foch (16^e) en **BiodiversiTerre** : six tableaux végétaux, vivants et interactifs ont illustré la biodiversité.



24 juin → la 3^{ème} édition de la **Fête des abeilles et du miel** invite les Parisien-ne-s à découvrir certains ruchers de la capitale.

27 juin → le site **www.vegetalisons.paris** est lancé. Cette plateforme participative permet de découvrir les projets près de chez soi, de présenter le sien, d'échanger astuces, questions et bons plans.

23 et 24 septembre → les agent-e-s des espaces verts municipaux accueillent les Parisien-ne-s à l'occasion de la 21^{ème} **Fête des Jardins et de l'agriculture urbaine**, un événement convivial et pédagogique.

3 octobre → la 1^{ère} **soirée Végétalisons Paris** est organisée à la mairie du 12^e arrondissement. Une vingtaine d'acteurs et actrices partagent leurs expériences.

7 octobre → la **Fête du raisin et des vendanges** propose de nombreuses animations autour des vignes : conseils de plantation, sur la culture et l'entretien, des visites guidées des vignobles, conférences, randonnées, etc.



19 octobre → pour la 2^{ème} opération **Des Bulbes à tous les étages**, 40 000 sachets sont distribués gratuitement aux Parisien-ne-s.



18 et 25 novembre → deux nouvelles ventes de plantes issues des surplus de production du **Centre de production horticole de Paris** sont organisées (5^e et 8^e).

Décembre → la campagne **Recyclons nos sapins** met à disposition des Parisien-ne-s 164 points de collecte afin de valoriser les déchets verts.



Administration exemplaire

→ Depuis 2015, l'entretien des cimetières parisiens respecte une règle « Zérophyto » permettant de préserver la santé des agent-e-s, des visiteurs et des visiteuses, de réduire la pollution des sols, de l'eau et de l'air, et de favoriser la biodiversité.



→ En 2017, plus de 200 nichoirs ont été installés dans les cimetières parisiens.



→ **Objectif 100 hectares** : plus de 3 hectares ont été végétalisés sur des bâtiments municipaux.

→ L'arrosage du parc de Bagatelle, situé dans le bois de Boulogne (16^e), est désormais réalisé à l'eau non potable. Près de 12 000 m³ d'eau potable sont ainsi économisés par an.

→ Au 1^{er} semestre 2017, 34,45 % des marchés de la Ville comportent une clause ou un critère en faveur de la biodiversité.

→ 43 sessions de formation sur la biodiversité ont permis de former 551 agent-e-s sur des thèmes variés : ruches et pollinisateurs sauvages, renouvellement du label éco-jardin, frelon asiatique, etc.



Paris international

→ En juin, les Maires de Paris et de Montréal ont inauguré à Montréal le nouveau « Parc de la presse - Jardin de Paris » co-conçu avec un paysagiste de la Mairie de Paris. Il accueille l'œuvre d'art « Les touristes », de la sculptrice Elisabeth Buffoli, offerte par Paris à la ville de Montréal pour son 375^{ème} anniversaire.

innovation



L'innovation au service du développement durable

L'innovation engage Paris vers une ville intelligente et durable.

1

Au service du bien commun

Une expérimentation de bitume innovant pour réduire le bruit et la chaleur

Lauréate du programme de financement européen pour l'environnement et le climat LIFE, la Ville bénéficie d'une subvention de l'Union européenne de 1,3 M€, soit 60 % du coût total de ce projet pilote qui va durer 5 ans.



Un nouveau système d'éclairage public au service de la smart city

Dans le cadre du Marché à performance énergétique (MPE), Paris a développé un nouveau système d'asservissement de l'éclairage. L'objectif est de se réapproprié la commande des installations par une solution totalement innovante, plus résiliente et sécurisée : 18 500 boîtiers géolocalisés ont ainsi été installés. Ce système a vocation à s'ouvrir à d'autres usages urbains. Par exemple, dès 2018, il permettra de synchroniser les horloges de la Ville.



L'EXPÉRIMENTATION DE NAVETTES AUTONOMES SUR LE PONT CHARLES-DE-GAULLE EST UN SUCCÈS

En 2017, la Ville a lancé une expérimentation de deux navettes autonomes sur le pont Charles-de-Gaulle (12^e et 13^e). Entre fin janvier et début avril, 30 000 voyageurs et voyageuses ont testé gratuitement ce nouveau mode de transport 100 % électrique. A la suite de ce succès, des navettes ont été testées au bois de Vincennes (12^e) à l'automne 2017.

2

Au service du développement économique et de l'emploi

Ces projets innovants, les nouvelles méthodologies agiles, la co-construction, sont les leviers de l'attractivité économique de la Ville. Cette attractivité est renforcée par des initiatives renouvelées chaque année.

Les Grands prix de l'innovation soutiennent les entreprises franciliennes innovantes

En décembre 2017, les 10 lauréats de la 16^{ème} édition ont été récompensés à hauteur de 100 000 € de dotations. Parmi eux, l'entreprise « In sun we trust » incite les particuliers à passer au photovoltaïque, en leur montrant la rentabilité de ce type d'énergie : leur outil en ligne permet de calculer le potentiel de production de n'importe quelle toiture. Le « Carillon » est quant à lui un réseau de commerçant-e-s solidaires qui proposent des services gratuits aux personnes sans domicile.



DataCity est le 1^{er} programme français d'open-innovation sur la thématique de la ville intelligente

Pour sa 2^{ème} édition, 12 start-up (parmi 225 candidatures) ont été sélectionnées pour inventer la ville de demain, dans des domaines aussi variés que l'énergie, la gestion des déchets, la logistique, la mobilité ou encore le bâtiment intelligent grâce au partage de données. Face au succès rencontré par le programme parisien, DataCity est déployé à l'international, avec le soutien du C40.

Paris expérimente les mobilités de demain avec l'Usine IO

En octobre, la Ville a acté un partenariat avec Usine IO, implanté à Station F (13^e), et Focus, son programme d'accompagnement au développement de produits. La première édition de Focus porte sur « les véhicules autonomes & la mobilité connectée ».

3

Des outils numériques pour imaginer la ville de demain

La Ville multiplie les projets numériques pour fédérer et impliquer les Parisien-ne-s dans leurs initiatives développement durable.

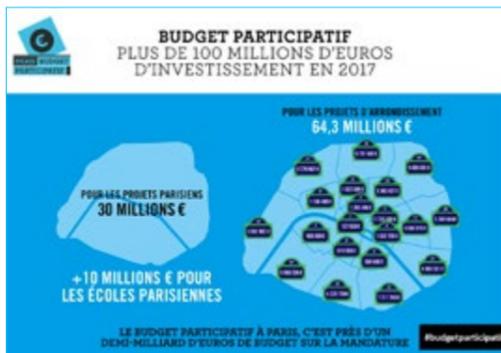
Open data, entre transparence de l'action publique et participation des citoyen-ne-s

La Loi pour une République numérique de 2016 a institué le principe global de l'Open data : chaque acteur public est tenu de publier les données dont il dispose et de permettre leurs réutilisations. À Paris, depuis 2011, un portail de publications des données de la Ville est consultable par tous. Dans ce cadre, la Ville a publié en 2017 des données sur son Plan local d'urbanisme.

DansMaRue permet de signaler des anomalies dans Paris

DansMaRue est un dispositif (application mobile, formulaire web, saisie téléphonique au 3975) permettant aux Parisien-ne-s de faire remonter des anomalies constatées sur l'espace public et dans les équipements municipaux vers les services municipaux concernés pour les résoudre ou y apporter une réponse. Testé depuis 2013, le dispositif a bénéficié d'une refonte globale en 2017 afin d'intégrer de nouvelles fonctionnalités souhaitées par les Parisien-ne-s et les services. Aujourd'hui, le dispositif enregistre près de 20 000 remontées par mois.





28 mars – Paris lance un ambitieux Plan de soutien en faveur des 65 000 associations parisiennes.

19 juin – La Ville lance un appel à projets pour développer un *Civic hall* : ce lieu doit permettre aux acteurs et actrices de la participation citoyenne de s'organiser et de se rencontrer.

27 Juin – La plateforme numérique collaborative *Végétalisons Paris* propose des informations, conseils et de l'entraide pour l'entretien des projets de végétalisation.

30 août – Le Génie d'Alex, centre culturel éphémère et accessible à tous gratuitement, ouvre ses portes sous le pont Alexandre III (8^e).

5 octobre – 168 000 Parisien-ne-s ont voté pour les projets de Budget participatif 2017.

6 décembre – Organisée dans le cadre de la *Journée internationale du bénévolat*, la soirée *Paris je m'engage* est le rendez-vous des bénévoles parisien-ne-s.

12 décembre – La Charte de la participation citoyenne est adoptée. Elle énonce 10 principes de l'exercice de la démocratie locale à Paris.

Contribuer à l'épanouissement de tous par la participation citoyenne



La participation des habitant-e-s est un axe majeur de la politique municipale, garant d'une meilleure cohésion sociale et œuvrant à la construction du « vivre ensemble ». Au-delà des instances de concertation organisées, qui se modernisent, Paris développe des outils de participation innovants et inclusifs ; le Budget participatif en est l'exemple le plus probant. Aussi, la Ville soutient la dynamique associative et valorise les Parisien-ne-s qui s'investissent dans le développement durable, via par exemple le dispositif des Acteurs du Paris durable.

12 décembre – Les 100 membres du Conseil parisien de la jeunesse font leur rentrée.



Budget participatif

La participation au Budget participatif est en forte hausse pour l'édition 2017

La 4^{ème} édition du Budget participatif a permis de battre de nouveaux records de participation : +5,7 % par rapport à 2016 ! Au total, et en incluant la participation au Budget participatif des écoles et collèges, 168 000 Parisien-ne-s ont voté pour 196 projets dans les 20 arrondissements de la Ville. Ces derniers visent, par exemple, à améliorer la propreté des rues, à promouvoir le végétal en ville et à renforcer la solidarité vis-à-vis des plus démunis. Nouveauté de cette édition : la RATP est partenaire de l'initiative ; dans ce cadre, un projet d'embellissement de stations de métro a été soumis au vote. Comme chaque année, le budget de 100 M€ (dont 30 M€ pour les quartiers populaires) alloué permet de concrétiser les projets lauréats. Depuis 2016, un budget spécifique de 10 M€/an a été mis en place pour les écoles élémentaires et les collèges.



168 000

Parisien-ne-s dont 67 694 élèves ont voté pour 196 projets dans les 20 arrondissements de la Ville



60

projets dans les quartiers populaires avec un budget global de 33 M€



Pour suivre ces projets, rendez-vous sur la page « suivi des réalisations » du site budgetparticipatif.paris !

Vie associative



65 000 associations



100 postes informatiques en libre-service



113 000 salarié-e-s



5 000 associations créées en moyenne chaque année à Paris



16 Maisons des associations, qui deviennent les Maisons de la vie associative et citoyenne en 2017

UNE EXPÉRIMENTATION D'AFFICHAGE ASSOCIATIF DANS LE 18^e ARRONDISSEMENT

Pour mieux faire connaître les activités des associations, Paris teste la mise à disposition d'écrans connectés disposés à l'intérieur d'équipements municipaux et visibles depuis la rue.



LE PROJET « DES QUARTIERS POPULAIRES À ÉNERGIE POSITIVE »

Ce projet du Budget participatif 2016 vise à produire de l'électricité ou de l'eau chaude de manière écologique et économique, pour contribuer à lutter contre la précarité énergétique dans les quartiers populaires. En 2017, une dizaine de sites solaires a été investiguée en vue de l'installation de panneaux solaires.

Aménagement participatif & urbanisme temporaire

Tous les projets d'aménagement, dans leurs différentes phases, intègrent des démarches de concertation citoyenne. Des méthodes innovantes y sont également expérimentées dans des projets emblématiques d'espace public (comme les grandes places), dans des projets d'aménagement de nouveaux quartiers (Secteurs en renouvellement urbain, Projet Saint Vincent de Paul (14^e)...), et dans la mise en œuvre des appels à projets urbains innovants (*Réinventer Paris*, *Habitat participatif*, ou *Agriculture urbaine*).

La Ville associe ses habitant-e-s pour réinventer ses grandes places

La Ville souhaite que 7 grandes places parisiennes accordent, en moyenne, 50 % d'espaces supplémentaires pour les piéton-ne-s et les circulations douces à l'horizon 2020. Parmi elles, la place de la Nation (11^e et 12^e) fait l'objet d'une démarche innovante et participative pour concevoir l'espace public : la période de préfiguration de son futur aménagement permet l'ajustement du projet. L'élaboration de la place de la Bastille (4^e, 11^e et 12^e), a aussi été menée en co-construction avec les usagers et usagères, les habitant-e-s et les collectifs de quartier.



Colonne de juillet, place de la Bastille (4^e, 11^e et 12^e)

Les Parisien-ne-s s'expriment sur leur environnement sonore

→ À travers les 39 actions du Plan de prévention du bruit dans l'environnement, Paris œuvre à la lutte contre le bruit. En outre, la Ville souhaite impliquer les Parisien-ne-s. Par exemple, des réunions de concertation ont été organisées pour construire un diagnostic sonore de la place de la Nation (11^e et 12^e) en vue de son réaménagement. Par ailleurs, certains projets lauréats du Budget participatif portent sur la question du bruit.

→ L'initiative « Déjeuner en paix » vise à apaiser les temps de repas, en améliorant l'isolation acoustique des cantines scolaires et par conséquent la qualité de vie et d'apprentissage des élèves. En 2017, 35 écoles ont fait l'objet d'un vote pour la réduction du bruit dans leur réfectoire et 10 écoles ont déjà pu bénéficier de travaux d'aménagement.



Des panneaux acoustiques absorbent le bruit

L'APPEL À PROJETS HABITAT PARTICIPATIF ENTRE DANS SA DERNIÈRE PHASE

En 2017, les 3 lauréats distingués en 2016, ont remis leur projet, en cours de consolidation sur les aspects environnementaux, juridiques et financiers, ce qui permettra à la Ville de leur vendre la parcelle concernée.

L'AMÉNAGEMENT DE LA PORTE DE MONTREUIL EST PRÉSENTÉ AUX RIVERAINS ET RIVERAINES

Le projet d'aménagement de la Porte de Montreuil (20^e) prévoit de transformer l'actuel rond-point en une place pacifiée, intégrée dans la Ceinture verte et laissant une large place aux circulations douces, piétonnes et cyclistes. L'ambition de ce réaménagement se traduit aussi par le lancement de l'appel à projet international *Reinventing Cities*, pour créer de nouveaux bâtiments autour de la place et le long du boulevard périphérique.



L'HÔTEL SERPOLLET EST OCCUPÉ TEMPORAIREMENT

La coopérative Plateau urbain a investi cet immeuble de 1 300m² situé dans le 20^e arrondissement pour le transformer en lieu d'entrepreneuriat et d'innovation. Jusqu'à ce que le bâtiment soit fermé pour de grands travaux de rénovation, ce sont 32 entreprises et associations qui occupent cet immeuble, nouvelle centralité de l'Est parisien.

Instances de concertation, outils de participation

Les enfants s'expriment au sein du Comité consultatif junior

Dans une volonté d'associer les enfants à l'élaboration des actions publiques qui les concernent, la Ville a lancé un appel à candidatures auprès des Parisien-ne-s âgé-e-s de 11 à 14 ans afin de constituer le premier Comité consultatif junior. Composé d'une quarantaine de membres et constitué pour 3 ans, ce Comité permet aux jeunes de proposer de nouvelles actions liées à leur quotidien à Paris puis d'être associés à leur mise en œuvre.

Le Conseil des générations futures présente 1 an et demi de travail

Le Conseil des générations futures (Conseil économique social et environnemental de Paris) a été institué en mars 2016. Avec ses 164 membres, représentatifs de la société civile parisienne, le Conseil des générations futures s'est réuni en plénière en octobre 2017 pour présenter ses propositions pour bâtir une économie collaborative responsable à Paris.

Les avancées 2017 des instances consultatives

→ Le Conseil parisien de la jeunesse dresse son bilan annuel

Le Conseil parisien de la jeunesse permet à 100 jeunes, entre 15 et 30 ans, d'être associés à l'élaboration des politiques municipales. La promotion 2017 a mené 5 actions majeures dont l'élaboration de recommandations pour le nouveau Plan climat ou la mise en place d'un partenariat avec les communes de Saint-Denis (93) en vue des Jeux 2024. En décembre, le Conseil a encore démontré son attractivité puisque 1 002 jeunes se sont portés candidats pour rejoindre la future instance.

→ Le Conseil de la nuit publie son bilan

Le Conseil de la nuit rassemble les acteurs parisiens de la vie nocturne afin de co-construire des actions pour développer la vie nocturne tout en prévenant les nuisances. Parmi les grandes réussites de 2017 figurent l'accessibilité à de nouveaux espaces verts la nuit, les premiers échanges au sein du Comité des noctambules ou encore l'avancée en matière de régulation grâce à la médiation locale. Une exposition présentant la richesse et la diversité des nuits parisiennes a aussi recensé 13 700 visiteurs et visiteuses à l'Hôtel de Ville (4^e).



LES SUJETS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX SONT AU CŒUR DE LA 4^{ème} NUIT DES DÉBATS

En novembre, la 4^{ème} édition de la *Nuit des débats* a réuni les Parisien-ne-s autour de 70 discussions dans des cafés, musées, universités et autres lieux de vie de la capitale. Les citoyen-ne-s ont pu échanger autour de sujets tels que la lutte contre les violences faites aux femmes, l'économie sociale et solidaire ou le rôle des habitant-e-s dans la mise en œuvre du Plan climat air énergie.

L'OPÉRATION KIOSQUES EN FÊTE EST UN SUCCÈS

Lors du 1^{er} Budget participatif en 2014, les Parisien-ne-s ont plébiscité le projet « Des kiosques pour faire la fête ». Après une période de rénovation des kiosques dans les parcs et jardins, la Ville a lancé, chaque année depuis 2016, un appel à projets pour animer ces espaces. L'édition 2017 a permis d'accueillir plus de 700 animations conviviales dans 40 kiosques. Fort de ce succès, l'appel 2018 s'est ouvert dès novembre.



Acteurs du Paris Durable

La 5^{ème} promotion des Acteurs du Paris durable dévoile ses 10 lauréat-e-s

Le dispositif des Acteurs du Paris durable met en avant des particulier-e-s, des associations ou des entreprises qui agissent en faveur du climat, de l'économie circulaire, de l'environnement et du développement durable dans la capitale. Pour sa 5^{ème} édition, la Promotion des Acteurs du Paris durable a distingué 10 lauréat-e-s porteurs de projets éco-exemplaires pour le Paris de demain. Parmi eux : du recyclage actif et sportif, du son diffusé par énergie solaire, de l'éducation à l'environnement, au tri et à la consommation éclairée, de l'économie du partage et de l'entraide, de la redistribution alimentaire, de l'humour anti-gaspi et même du sauvetage de fruits et légumes moches.



Les soirées Réseautage & papotage réunissent porteurs de projets et citoyen-ne-s curieux

Les premières soirées de *Réseautage & papotage* se sont déroulées dans 2 mairies pilotes des 3^e et 19^e arrondissements, où les porteurs locaux de projets vertueux pour l'environnement ont présenté leurs démarches à ceux qui souhaitent découvrir des actions dans leur quartier. Les mairies ont organisé ces soirées en partenariat avec la Maison des Acteurs du Paris durable afin de créer du lien « entre le quartier et la planète ».

4 217 Acteurs du Paris durable inscrits

6 736 Acteurs se sont réunis à la Maison des Acteurs (4^e)

13 171 Acteurs suivent le compte Facebook

plus de 400 000 Acteurs impliqués

93 740 visites du site

4 147 Acteurs suivent le compte Twitter

Administration exemplaire

→ « La Transfo » est une démarche qui associe une quinzaine d'agent-e-s volontaires pour concevoir et tester de nouvelles méthodes de travail, afin de mettre en place un futur laboratoire d'innovation publique.



→ Paris lance un appel à idées afin de lutter contre les troubles musculo-squelettiques (TMS). Ils concernent surtout les agent-e-s ayant des métiers comportant des risques d'usure physique ou exercés dans des conditions environnementales difficiles.

→ Pour mieux adapter les services de la Ville à l'évolution de la société, les douze engagements du label QualiPARIS ont été revus. Le label intègre dorénavant le canal numérique et expérimente un volet environnemental.

→ « Dases 360 » est un projet innovant construit avec les agent-e-s dans une démarche participative portant sur des enjeux de bien-être au travail, d'amélioration organisationnelle et de développement d'outils d'intelligence collective.



→ Le premier programme d'intraprenariat de Paris, *Start-up de Ville*, accompagne les agent-e-s dans leurs projets numériques innovants.

Paris international

→ Les villes de Paris, Mexico et Medellín échangent et partagent leurs bonnes pratiques sur l'aménagement des espaces publics et la participation citoyenne.



12 janvier – La Maison des aîné·es et des aidant·es ouvre quai de Jemmapes (10^e). Ce dispositif d'aide s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus qui résident dans les 9^e, 10^e et 19^e arrondissements de Paris, à leurs aidant·es et aux professionnel·les de la prise en charge.

8 mars – Paris se mobilise à l'occasion de la *Journée internationale de lutte contre la violence faite aux femmes*.

7 juin – Le Schéma « Seniors à Paris » 2017-21 est adopté par la Ville.

30 juin – L'exposition sur l'apprentissage est inaugurée à l'Hôtel de Ville (4^e).

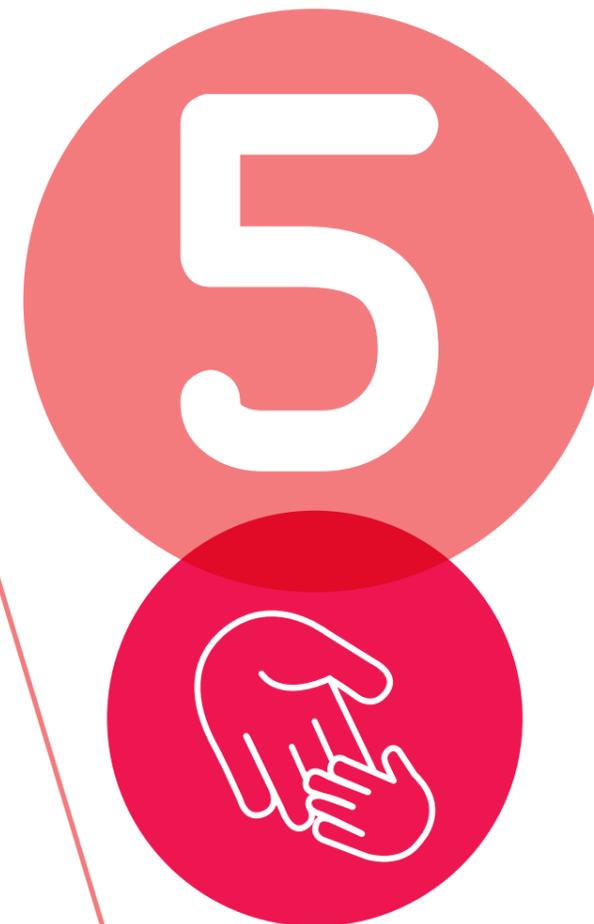
10 octobre – La première édition de *Paris capital(e) solidaire* propose aux Parisien·ne·s de partager un moment avec celles et ceux qui construisent la solidarité à Paris.

19 octobre – La Maire de Paris est choisie par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) pour présider l'initiative des *Maires champions pour une croissance inclusive*.

1^{er} décembre – Un 10^{ème} restaurant solidaire ouvre dans le CHU Baudricourt (13^e). À l'instar de ses prédécesseurs, il est destiné aux Parisien·ne·s les plus vulnérables, orienté·es par les services sociaux et les associations partenaires.

7 décembre – Le dispositif *Place Network* célèbre sa première promotion. Il accompagne une 50^{aine} de migrant·e·s réfugié·e·s volontaires dans leurs projets entrepreneuriaux.

15 décembre – Une après-midi de rencontres et de tables rondes sur la grossophobie a été organisée par la Ville dans le cadre de la *Semaine de la lutte contre les discriminations*. Elle a été suivie d'un défilé de tenues pour personnes fortes.



Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Une ville durable est aussi une ville plus juste et solidaire. Pour ce faire, la Ville de Paris développe des actions d'accompagnement des personnes les plus fragiles : elle diversifie ses politiques d'aide à l'enfance et aux familles ; elle s'adapte au vieillissement de la population ; elle favorise l'autonomie des personnes en situation de handicap et elle combat les discriminations. Aussi, Paris agit fortement pour lutter contre la précarité énergétique. Enfin, dans le contexte migratoire actuel, les initiatives solidaires se multiplient pour et avec les réfugié·e·s.

19 janvier – Un Centre d'hébergement d'urgence pour les migrant·e·s est inauguré à Ivry-sur-Seine (94). Il compte 400 places destinées à des femmes, des couples et des familles.



Solidarités

Les initiatives solidaires se multiplient pour et avec les réfugié-e-s

Dans le contexte de flux migratoires importants, la Ville de Paris place au centre de ses préoccupations l'accueil d'exilé-e-s. La mise en œuvre des 18 actions du Plan de la communauté de Paris pour l'accueil des réfugié-e-s, dont le bilan a été dressé en mars, en témoigne. Aussi, sur cette question, la mobilisation citoyenne est centrale. Dans ce domaine, de nombreuses associations parisiennes sont à l'origine d'initiatives solidaires pour et avec les réfugié-e-s.



VERS L'ACCÈS AUX OUTILS NUMÉRIQUES POUR TOUS

Le Plan parisien de l'insertion par l'emploi a mis en place une Stratégie parisienne pour l'inclusion numérique. L'objectif est de permettre à chacun et chacune un accès et une utilisation libre des outils numériques quels que soient les besoins. Deux territoires, le 13^e arrondissement et l'Est de Paris, sont particulièrement investis dans la construction de cette Stratégie, qui sera finalisée courant 2018.

UN CAFÉ AMBULANT VA À LA RENCONTRE DES HABITANT-E-S DANS LE PARC SOCIAL

La Fondation Paris habitat et l'Association des jeunes amis du Marais ont financé, avec le soutien de la Ville, la fabrication d'un café ambulant. Cette « charrette de rue » circule dans le quartier de la Grange aux Belles (10^e), où elle s'est vite imposée comme vecteur de lien social. Elle a été fabriquée par plusieurs jeunes du quartier en échec scolaire, sous l'encadrement de la menuiserie associative Extramuros.



La Ville informe sur l'apprentissage du français dans la capitale

Paris fait de l'apprentissage du français une priorité ; elle y consacre 7 M€ chaque année. Le guide « Vivre à Paris », traduit en 7 langues, regroupe les principales démarches et adresses où l'on peut apprendre le français dans la capitale. Les brochures « Où apprendre le français ? » exposent l'offre disponible par arrondissement.



-  **10 000** places d'hébergement pérennes en centre d'hébergement
-  **1 300** places d'hébergement supplémentaires en centre d'hébergement pour les migrant-e-s à Paris
-  **6 400** personnes hébergées dans des hôtels à Paris dont 1 493 mineur-e-s pris en charge au titre de l'Aide sociale à l'enfance
-  **3 000** places hivernales en Centre d'hébergement d'urgence

Une étude est lancée pour créer un organisme de foncier solidaire pour développer l'accès social et solidaire, pour tous

L'objectif est de dissocier le coût du foncier du prix de vente du logement pour aider les ménages à accéder à la propriété. Ce mécanisme doit également permettre à la Ville de Paris de lutter contre la spéculation foncière et de stabiliser le coût du foncier sur le territoire.

Jeunes

Paris lance un Observatoire autour de l'enfance et des familles

Paris compte près de 265 000 familles et 410 000 enfants. Pour que chacun d'entre eux puisse s'épanouir, une concertation d'une ampleur inédite associant 2 500 Parisien-ne-s, petits et grands, a été menée en 2016. Les résultats ont révélé que 64 % des familles parisiennes sont satisfaites de l'environnement dans lequel grandissent leurs enfants mais conservent des points d'inquiétude tels que les questions de conciliation de la vie privée et professionnelle. À la suite de cette démarche participative a été élaborée une ambitieuse Stratégie pour l'enfance et les familles. Pour la mettre en pratique, la Ville a lancé le FamLab en mars 2017. Composé de représentant-e-s de l'État, de la CAF (Caisse d'allocations familiales) de Paris et d'acteurs du monde de l'enfance, ce dispositif est à la fois un laboratoire d'idées et de réflexions autour de l'enfance et des familles et un outil de pilotage et d'évaluation de la Stratégie.



Paris est fier de ses apprenti-e-s

Avec plus de 500 recrutements d'apprenti-e-s en un an, la Mairie de Paris est un des employeurs publics ayant le plus largement développé l'apprentissage. Pour souligner le lien privilégié qui se noue entre apprenti-e-s et maître-sse-s d'apprentissage, 15 portraits en effet « miroir » ont été exposés.



-  **1 200** Parisien-ne-s bénéficient de la *Garantie jeunes* : un dispositif d'accompagnement vers un emploi durable pour les 18-25 ans en situation de précarité
-  **306** jeunes volontaires sont accueillis en service civique au sein de l'administration parisienne
-  **30 000** Pass jeunes distribués
-  **52 975** contremarques du Kiosque jeunes distribuées

4 200 JEUNES PARISIEN-NE-S SONT FORMÉ-E-S AUX GESTES DE PREMIER SECOURS

À la suite des attentats qui ont endeuillé la capitale en 2015, la Ville de Paris a lancé un Plan d'actions citoyennes et solidaires nommé *Paris qui Sauve*. Ce dernier offre une formation aux gestes de premiers secours à tous ceux et toutes celles qui le souhaitent. En 2017, la Ville s'est tournée vers les plus jeunes via l'opération *Tous les jeunes ont du cœur*.

Seniors

Le Schéma seniors est élaboré de manière participative

À Paris, les personnes de 65 ans et plus représentent près de 20 % de la population et cette proportion s'accroît. Il est de ce fait indispensable d'adapter la société au vieillissement. Résultat d'une concertation importante, un Schéma seniors a été développé pour la période 2017-2021. L'élaboration de ce Schéma a été enrichie par les travaux du Silver Think Tank, un laboratoire d'idées réunissant expert-e-s et professionnel-le-s autour des enjeux relatifs au « bien vieillir à Paris ». Au total, 15 engagements ont été pris et des priorités définies telles que l'importance de la communication et de l'information auprès des seniors ou la nécessité de prévenir et d'accompagner leurs fragilités.



Égalité femmes - hommes et lutte contre les discriminations

Paris s'engage contre les violences faites aux femmes



Créé en 2014, l'Observatoire parisien des violences faites aux femmes a pour but de coordonner les actions de protection et d'accompagnement des victimes tout en sensibilisant largement la population et en pérennisant des dispositifs faisant reculer ces violences. En 2017, une journée de sensibilisation s'est intéressée au sexisme et aux violences sexuelles dans le sport. Témoin de son engagement, Paris a en outre été lauréat du prix « Orange day champions 2017 », remis par le Comité ONU Femmes France, pour son action contre les violences faites aux femmes.

Paris candidate aux labels diversité et égalité professionnelle femmes-hommes de l'AFNOR (Association française de normalisation)

Cette candidature initiée en 2017 vise à promouvoir l'égalité professionnelle, à lutter contre les discriminations et à améliorer la qualité de vie au travail, au sein de l'administration parisienne et, plus largement, dans la capitale.



Handicap

Paris lance une nouvelle Stratégie handicap, inclusion et accessibilité universelle

Fin mars, Paris a lancé une nouvelle Stratégie handicap, inclusion et accessibilité universelle, pour la période 2017-2021. Élaborée en concertation avec les acteurs locaux, elle poursuit un double objectif : d'une part, rendre la Ville accessible à tous les types de handicap, sans contrainte liée à la mobilité ou à l'information, d'autre part, atteindre l'objectif « zéro Parisien-ne sans solution d'accompagnement ». Pour ce faire, la Stratégie prévoit la mise en accessibilité de 900 équipements publics supplémentaires.



13,4 M€ investis entre 2015 et 2017 pour rendre accessibles les équipements publics municipaux (objectif 100 % en 2024)

100 % des logements sociaux neufs accessibles aux personnes en situation de handicap

L'accessibilité est au programme de Réinventons nos places

Sur les places de la Bastille (4^e, 11^e et 12^e), des Fêtes (19^e), Gambetta (20^e), d'Italie (13^e), de la Madeleine (8^e), de la Nation (11^e et 12^e) et du Panthéon (5^e), des cheminements nécessaires pour les personnes en situation de handicap moteur (sol lisse), non-voyantes (guidage tactile à la canne), malvoyantes (contraste de luminance), ainsi que pour celles en situation de handicap psychique (tracé direct et intuitif) ont été réalisés.



LA PROMENADE BERNARD LAFAY (17^e) EST ACCESSIBLE NOTAMMENT AUX ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Près de 900 m² de la promenade ont été rénovés et sont accessibles aux enfants souffrant d'un handicap. Cet espace est constitué de deux aires de jeux mitoyennes offrant des activités ludiques inclusives pour les enfants de 2 à 12 ans et de 1 à 5 ans et bordé d'un jardin pédagogique accessible handicap.

Résorption de l'habitat indigne et lutte contre la précarité énergétique

Paris agit fortement en matière de déprécarisation et de résorption de l'habitat indigne

En 2017 ont été réalisés :

→ 145 travaux pour réduire l'insalubrité remédiable

→ 183 travaux d'urgences sanitaires

125 immeubles ont aussi été accompagnés dans le cadre de l'Opération d'amélioration de l'habitat dégradé (OAHD).



Avant

Après

Administration exemplaire

→ La Ville de Paris lance un Plan de prévention sur les inaptitudes au travail à destination de ses agent-e-s.

→ La 2^{ème} édition de la campagne « Paris leur dit merci » valorise les agent-e-s de la Ville.



→ Un guide des bonnes pratiques du développement durable est distribué au personnel des établissements de la petite enfance.

12 578 aides allouées aux familles modestes pour lutter contre la précarité énergétique, pour un montant de 3,06 M€

292 marchés en cours portent une clause d'insertion socio-professionnelle

387 700 heures de travail ont été générées (soit 241 Équivalents Temps Plein)

1 947 748 € auprès du secteur du travail protégé et adapté (employant des personnes en situation de handicap) et pour **1 230 781 €** auprès des structures de l'insertion par l'activité économique

3 115 agent-e-s en situation de handicap soit plus de 6 % de ses effectifs

22 324 067 € de prestations sociales ont été attribuées aux agent-e-s de la Ville de Paris



Paris international

→ La Maire de Paris a été choisie par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) pour présider l'initiative des *Maires champions pour une croissance inclusive*, pour une répartition plus équitable des ressources mondiales.

→ De 2001 à 2017, plus de 6,5 M€ ont été versés, au titre d'aides d'urgence, aux Organisations Non Gouvernementales intervenant dans les zones de crise.

→ Avec le Label Paris Co-Développement Sud, la Ville de Paris soutient les actions de co-développement et s'associe avec les populations immigrées œuvrant dans les pays du Sud.

→ Dans le cadre de l'Accord d'amitié et de coopération signé entre la Ville de Paris et la Wilaya d'Alger, une grande exposition « Ikbal/Arrivées, pour une nouvelle photographie algérienne » a été organisée à la Cité internationale des arts (4^e).



Une photo de l'exposition Ikbal



3 février – Le 3^{ème} volet de la campagne *Le Paris du tri* est déployé.

3 mai – La Ville lance l'expérimentation de la collecte des déchets alimentaires auprès de 75 000 foyers des 2^e et 12^e arrondissements.

5 mai – Paris renforce son soutien aux commerces de proximité et à l'artisanat.

12 juin – L'incubateur économie circulaire de Paris&Co est lancé.

16 juin – La 3^{ème} édition de la *Fête de la récup'* souligne l'engagement de Paris pour une ville circulaire.

5 octobre – La Ville et la Métropole du Grand Paris co-organisent *le Grand Paris circulaire* ; la promotion 2017 de l'appel à projets *Cap sur l'économie circulaire* y est dévoilée.

16 octobre – Paris organise la *Journée anti-gaspillage alimentaire*.

8 novembre – La Ville de Paris s'engage pour le recyclage des déchets du bâtiment dans le cadre de la Charte DEMOCLES.

21 novembre – Le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) est voté.

24 novembre – La Ville de Paris reçoit le label ECOCERT, qui certifie durable et écologique l'alimentation dans les crèches parisiennes.

29 novembre – Les 8 lauréats de l'appel à projets *Solidarité Paris-campagne* sont récompensés.

2 décembre – La maison des Canaux (19^e) organise son premier marché de Noël solidaire et responsable.

8 décembre – L'appel à projets *Paris Fabrik* est lancé ; il incite au développement de formations innovantes aux métiers de la fabrication du réemploi et de l'économie verte.

Favoriser les modes de production et de consommation responsables et développer l'économie circulaire



Paris s'engage fortement pour l'économie circulaire, une économie porteuse de valeurs, d'innovation sociale, de transition écologique et créatrice d'emplois. En 2017, la Ville adopte un Plan économie circulaire : elle intensifie sa politique Zéro déchet ; elle lutte contre le gaspillage ; elle soutient les acteurs et actrices de l'économie circulaire et des expérimentations sont menées dans le cadre des projets municipaux (réemploi, recyclage). Paris poursuit également ses actions pour améliorer la qualité alimentaire de sa restauration collective, en poursuivant la mise en œuvre de son Plan alimentation durable.

3 juillet – Paris devient la première ville française à se doter d'un Plan économie circulaire.



Économie circulaire

Le Plan économie circulaire 2017-2020 dévoile 15 actions concrètes

Pour mettre en œuvre le Plan, la Ville s'est dotée d'une feuille de route opérationnelle avec la mise en place de 15 actions concrètes : de la trajectoire Zéro déchet à la lutte contre le gaspillage alimentaire sans oublier le développement du réemploi, il mobilise tous les agent·es de la collectivité au service d'une ville respectueuse de l'environnement.



L'atelier vélo participatif La Cyclette (11^e)

L'appel à projets Cap sur l'économie circulaire distingue 4 lauréats

Ce dispositif vise à soutenir les acteurs associatifs porteurs d'initiatives innovantes pour le réemploi, la réparation et la réutilisation des matériaux. Les projets retenus se partagent 45 000 € et développent :

- un service mutualisé d'approvisionnement de broyat à partir de carton et bois de cagettes récupérées à vélo dans Paris
- une expérimentation de fûts réutilisables « Collabfûts »
- la collecte de matériaux et déchets du spectacle pour le réemploi et la réparation à destination de nouveaux événements éco-responsables
- un lieu dédié à l'économie circulaire et à la consommation responsable, la Maison du zéro déchet (18^e).

PARIS ET LA RATP SOUHAITENT FAIRE DU 4^e QUARTIER D'AFFAIRES PARISIEN UN QUARTIER CIRCULAIRE

Le quartier des Deux Rives, situé entre les gares de Lyon (12^e) et d'Austerlitz (13^e) est un projet pilote de quartier d'affaires dédié à l'économie circulaire. Lancé par la Ville de Paris et la RATP (Régie autonome des transports parisiens), il vise à faire émerger de bonnes pratiques de mutualisation des équipements et des ressources et en termes de collecte des déchets.

PLUSIEURS BAILLEURS SOCIAUX ONT LANCÉ DES EXPÉRIMENTATIONS SUR LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS

Parmi eux, Paris Habitat teste le réemploi lors de la rénovation de la caserne de Reuilly (12^e). Elogie Siemp a mis en œuvre le réemploi du bardage et de l'ossature bois ainsi que le recyclage de la laine de verre de la façade du n°46/54 rue des Panoyaux (20^e) lors de sa rénovation. Enfin, la RIVP (Régie immobilière de la Ville de Paris) a recyclé 112 vantaux en verre plat lors de l'opération de rénovation du n°59 rue Olivier Métra (20^e).



La 1^{ère} édition du label Fabriqué à Paris récompense les créateurs et créatrices parisiens

234 artisans, entrepreneur·es, créateurs et créatrices fabriquant à Paris ont été sélectionnés au titre de la promotion 2017 du label *Fabriqué à Paris*. La Ville de Paris a créé ce label afin de valoriser les produits fabriqués à Paris et de démontrer l'excellence et la diversité de l'artisanat parisien. À la suite de la sélection, les Parisien·ne·s ont voté sur *paris.fr* pour désigner leurs coups de cœur.



Les Trophées parisiens de l'économie sociale et solidaire distinguent 11 lauréats

En décembre, dans le cadre du mois de l'Économie sociale et solidaire (ESS), les lauréats 2017 des Trophées parisiens de l'économie sociale et solidaire ont été dévoilés. Ces 11 associations se partagent une enveloppe de 150 000 € et bénéficient d'un accompagnement de la Ville dans leurs démarches. Parmi eux : l'association *Potager de Ménil* est une boutique sociale et solidaire dont le fonctionnement est assuré par des travailleurs et travailleuses en insertion ; *Les Alchimistes* travaillent sur une solution innovante de gestion des déchets organiques en milieu urbain ; *Un regard pour toi* propose aux personnes en situation de handicap visuel un accompagnement individualisé.

Stratégie zéro déchet

LA RÈGLE DES « 3R »

1. RÉDUIRE

2. RÉEMPLOYER
RÉUTILISER

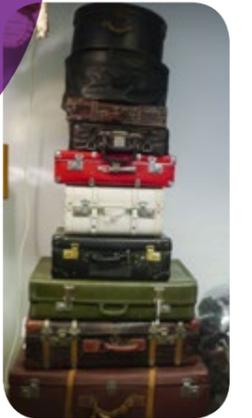
3. RECYCLER

PARIS INTENSIFIE SA POLITIQUE ZÉRO DÉCHET

La Ville vise à mettre fin à l'enfouissement et à l'incinération des déchets pouvant être valorisés autrement. Pour réduire la production de déchets et les réutiliser, la Ville a adopté en novembre son 3^{ème} Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Ce document obligatoire a pour objectif de réduire de 10 % la production de déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2020.

TROIS NOUVELLES RECYCLERIES SONT OUVERTES À PARIS

Les recycleries participent au développement du réemploi et à la sensibilisation des Parisien·ne·s à la prévention des déchets en collectant les dons d'objets (textiles, meubles, etc.), en les remettant en état et en les revendant à faible prix pour leur offrir une seconde vie. En 2017, trois nouvelles recycleries ont ouvert à Paris : la Recyclerie sportive (14^e puis 17^e), La Ressourcerie des Batignolles (17^e) et La Ressource de Belleville (20^e), portant à 13 le nombre de recycleries soutenues par la Ville.



Paris valorise les dispositifs de compostage

Depuis 2010, dans le cadre de son 1^{er} Plan de prévention des déchets, Paris propose un accompagnement gratuit aux habitant·es, associations et établissements publics volontaires pour pratiquer le compostage collectif. Pour diversifier et amplifier cette dynamique, la Ville a lancé en janvier 2017 un Plan compost. Ce Plan est composé de 30 actions réparties selon 4 axes : le compostage en pied d'immeuble, le compostage de quartier, le lombricompostage individuel et l'optimisation des filières d'approvisionnement en broyat et d'utilisation du compost produit. À l'occasion de la *Semaine européenne de réduction des déchets (SERD)* en novembre, la Ville a ainsi lancé une première campagne de don de 500 lombricomposteurs individuels.



 **554** sites de compostage collectif en activité (habitat et établissements publics) fin 2017

 **18** composteurs de quartier en activité fin 2017

 **85 009** sapins collectés, soit environ 1700 m³ de broyat

La Ville dévoile une série de mesures pour un Paris plus propre

Pour compléter le Plan de renforcement de la propreté adopté début 2016, Paris a dévoilé une série de mesures en faveur d'un Paris plus propre. Elles se déclinent en trois axes : (1) associer étroitement les Parisien·ne·s à la définition des objectifs de propreté, (2) renforcer les moyens et moderniser encore davantage l'organisation des services municipaux, (3) mobiliser tous les acteurs et actrices du territoire parisien qui sont en capacité d'agir. Sept conférences citoyennes ont ainsi été organisées pour recueillir les avis et propositions des Parisien·ne·s. Le Conseil parisien de la jeunesse a été invité à réfléchir aux moyens de mobiliser la jeunesse sur la propreté et le tri des déchets. Concrètement, les Parisien·ne·s pourront par exemple devenir Ambassadeurs et Ambassadrices de propreté dans leur quartier et signaler leurs difficultés via l'application *DansMaRue*. La Ville va recruter 100 éboueurs et conducteurs supplémentaires après avoir constitué une brigade de lutte contre les incivilités (créée en septembre 2016). Au-delà de la mobilisation des citoyen·ne·s et des services municipaux, il s'agit d'impliquer tous les acteurs publics et privés de Paris pour assurer une continuité de la propreté.

 **+ de 10 000** tonnes d'emballages ménagers supplémentaires ont été triés en 2017 par rapport à 2014

 **83 %** des bennes de collecte des déchets ménagers sont alimentées par du GNV ou du bio GNV

Lutte contre le gaspillage

Paris consacre 1,5 M€ à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Fin 2015, la Ville s'est engagée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire via un Plan dédié. Au total, une enveloppe de 1,5 M€ est prévue pour la mise en place de projets de lutte contre le gâchis. À ce titre, la Ville a lancé en janvier 2017 un appel à projets pour innover contre le gaspillage et apporter des solutions concrètes à la problématique des surplus dans la restauration ou la distribution. Sur 46 candidatures, 22 projets ont été retenus. Ils incluent en majorité des activités de transformation permettant de valoriser les invendus. Ont également été retenues des structures qui souhaitent s'équiper en véhicules et matériel logistique pour collecter d'avantage d'invendus alimentaires sur le territoire.



L'association *Le chaînon manquant* collecte et distribue les invendus alimentaires aux plus démunis.

Alimentation durable

Paris prend des mesures en faveur de l'alimentation et de l'agriculture durables

La Ville s'engage résolument en faveur d'une agriculture locale et pour la transformation à courte distance de produits franciliens, permettant ainsi un renforcement des liens entre Paris et le monde rural. Il s'agit aussi de garantir l'accès à une nourriture de qualité pour tous. À terme, l'objectif est de bâtir un système alimentaire durable, inclusif et résilient. A titre d'exemple, une halle alimentaire Kelbongoo s'est installée dans le 10^e pour proposer des produits issus de l'agriculture biologique et francilienne.

Paris s'engage vers un système alimentaire plus durable, inclusif et résilient

En signant le Pacte de Milan avec 139 métropoles mondiales en octobre 2015, Paris s'est engagé à adopter une Stratégie pour une alimentation durable. Pour ce faire, la Ville a mené en 2016 un audit du système alimentaire territorial puis, de mai à juillet 2017 une vaste concertation a été organisée associant pour la 1^{ère} fois plus de 600 professionnel-le-s de tous les secteurs de l'alimentation. La plateforme participative *Madame la Maire j'ai une idée* a permis d'associer également les Parisien-ne-s, avec au total, 129 propositions. Elles composent le cœur du projet de cette Stratégie définitivement adoptée en mai 2018.



-  **Paris 1^{er} acheteur public** de produits bio en France
-  **42,5 %** de produits alimentaires durables servis dans les restaurants collectifs municipaux et départementaux, avec un total de 36,5 % de produits Bio
-  **66,9 %** de produits alimentaires durables servis dans les crèches parisiennes
-  **0** poisson d'eau profonde servi dans les cantines parisiennes

PARIS PROPOSE LA LIVRAISON À DOMICILE D'UN REPAS SANS VIANDE ET AVEC DES PRODUITS DE SAISON

Le Centre d'action sociale de la Ville de Paris aide au soutien à domicile des personnes fragilisées et de plus de 65 ans, avec la livraison des repas. Développé avec le fournisseur *Saveurs et vies*, la Ville a soutenu la mise en place d'un *Menu pour la planète* : il s'agit d'un menu éco-conçu qui privilégie les produits locaux, de saison ainsi que les protéines végétales afin de présenter un impact environnemental réduit (circuits courts favorisés et émissions de gaz à effet de serre diminuées).

Administration exemplaire

→ Paris a participé à une grande opération de collecte et de recyclage de vêtements professionnels usagés. Plus de 80 points de collecte ont été mis en place.



→ La Caisse des écoles du 11^e propose des lentilles bio achetées à des producteurs cultivant sur des aires d'alimentation de captage d'Eau de Paris (en Bourgogne).

→ Les Caisse des écoles des 9^e, 10^e, 11^e et 14^e arrondissements adoptent des Chartes contre le gaspillage alimentaire.

→ Le restaurant administratif de l'Hôtel de Ville (4^e) propose un menu « Zéro déchet » en cuisine. Aussi, environ 100 g de biodéchets sont collectés sur chaque plateau repas.

 **39,47 %** des marchés comportent une clause et/ou critère liés à l'économie circulaire

 **Baisse de 10,9 %** des dépenses de fournitures de bureau entre 2015 et 2017

 **Baisse de 3,5 %** de la consommation de la Ville en nombre de ramettes de papier entre 2015 et 2017

→ Pour le projet d'aménagement de la place du Panthéon (5^e), des assises ont été conçues et fabriquées à partir d'anciennes bordures de trottoirs retransformées et posées sur des socles.



→ Le sol du parvis de l'Arsenal, au niveau de la place de la Bastille (4^e, 11^e et 12^e arrondissements), sera constitué de bordures recyclées et retallées, posées en bandes parallèle.

→ L'atelier municipal Bédier (13^e) a ouvert une filière du réemploi de matériaux du bâtiment pour stocker, réparer et réutiliser les déchets d'anciens bâtiments sur d'autres chantiers.

→ Dans le cadre d'une expérimentation de métabolisme urbain, le bois de Vincennes (12^e) teste, pour une série de plantations, l'utilisation de substrats fertiles créés à partir de déchets de démolition, de boues de curage et de déchets végétaux.



Paris international

→ En novembre, Paris est devenue Capitale mondiale de l'économie sociale et solidaire en accueillant de nombreuses initiatives et événements (*Global social business summit*, etc.).

→ En ouverture du 9^{ème} *Web summit* à Lisbonne, la Commission européenne a remis le Prix de la Capitale européenne de l'innovation à Paris, doté d'un million d'euros.



EUROPEAN CAPITAL OF INNOVATION 2017

Conclusion

Ce Rapport développement durable démontre une nouvelle fois la volonté et l'implication de Paris pour construire la ville de demain, durable, inclusive, innovante et résiliente.

Face au défi écologique, la Ville a voté un nouveau **Plan climat air énergie** qui fixe des objectifs ambitieux : faire de Paris une ville neutre en carbone et 100 % énergies renouvelables à l'horizon 2050. Elle met en œuvre la **Stratégie de résilience** et (re)lance de nombreux appels à projets internationaux pour réinventer ses espaces : « Adaptation au changement climatique », « Immeubles en bois », « Réinventer Paris II », « Réinventer la Seine et les canaux », etc.

Sur un plan international, Paris a confirmé son rôle de chef de file des villes, à travers son action à la présidence du C40 ou encore en participant en décembre au nouveau Sommet mondial sur le climat, le *One planet summit*.

En outre, la qualité de vie et la santé des Parisien-ne-s sont au cœur des préoccupations de la municipalité. C'est pourquoi, la Ville intensifie son action en faveur des mobilités actives et durables : adoption de la **Stratégie Paris piétons**, déploiement de 214 km de pistes **cyclables** au total, modernisation et développement de l'offre de transports en commun. Paris lutte aussi contre les pollutions atmosphériques, lumineuses ou sonores, en axant sa démarche vers les solutions les plus innovantes.

Paris se mobilise fortement pour végétaliser la ville, développer la biodiversité et offrir des espaces de nature aux Parisien-ne-s, aux visiteurs et aux visiteuses. En 2017, le 2^{ème} appel à projets des **Parisculteurs** a été lancé et propose 43 nouveaux sites dédiés à l'agriculture urbaine ; les fermes pédagogiques se sont aussi déployées, qu'elles soient fixes (installation de la ferme du parc Kellerman - 13^e) ou mobiles ; 1 257 Permis de végétaliser ont été accordés et 7 nouveaux jardins partagés ont été créés. A l'horizon 2020, l'objectif est d'atteindre 100 hectares de **végétalisation sur le bâti** dans la capitale, de dédier 30 hectares à l'**agriculture urbaine** ; de planter 20 000 arbres supplémentaires.

En matière de cohésion sociale et de solidarité, les Parisien-ne-s sont acteurs et actrices de leur « vivre ensemble » et invités par la Ville à co-construire les politiques municipales. À ce titre, 168 000 Parisien-ne-s ont voté pour le **Budget participatif 2017**. Les citoyen-ne-s se sont aussi exprimé-e-s au travers des instances de concertation, avec l'ouverture cette année du premier Comité consultatif junior.

Une ville durable est aussi une ville plus juste et solidaire. Dans cette démarche, Paris œuvre à l'inclusion de tous ses publics : les plus jeunes et les plus âgé-e-s, les fragiles et les exclu-e-s, ainsi que les exilé-e-s. En 2017, elle a mené une réflexion poussée sur l'accessibilité, avec notamment le lancement d'une nouvelle **Stratégie handicap, inclusion et accessibilité universelle**.

Enfin, Paris est devenue la première ville française à se doter d'un **Plan économie circulaire**. Dans le cadre de sa Stratégie zéro déchet, elle a adopté un **nouveau Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés**. Elle s'implique ainsi fortement dans le tri et le recyclage des résidus ainsi que le réemploi des objets ; elle lutte contre le gaspillage alimentaire et soutient des projets en matière d'alimentation durable et solidaire, tout en s'attachant à être exemplaire au sein de ses services municipaux.

Ours

Présentation au Conseil de Paris de novembre 2018

Coordination technique :

Direction des espaces verts et de l'environnement - Agence d'Écologie urbaine
Division stratégie de développement durable

Conception éditoriale et graphique :

KIBLIND Agence

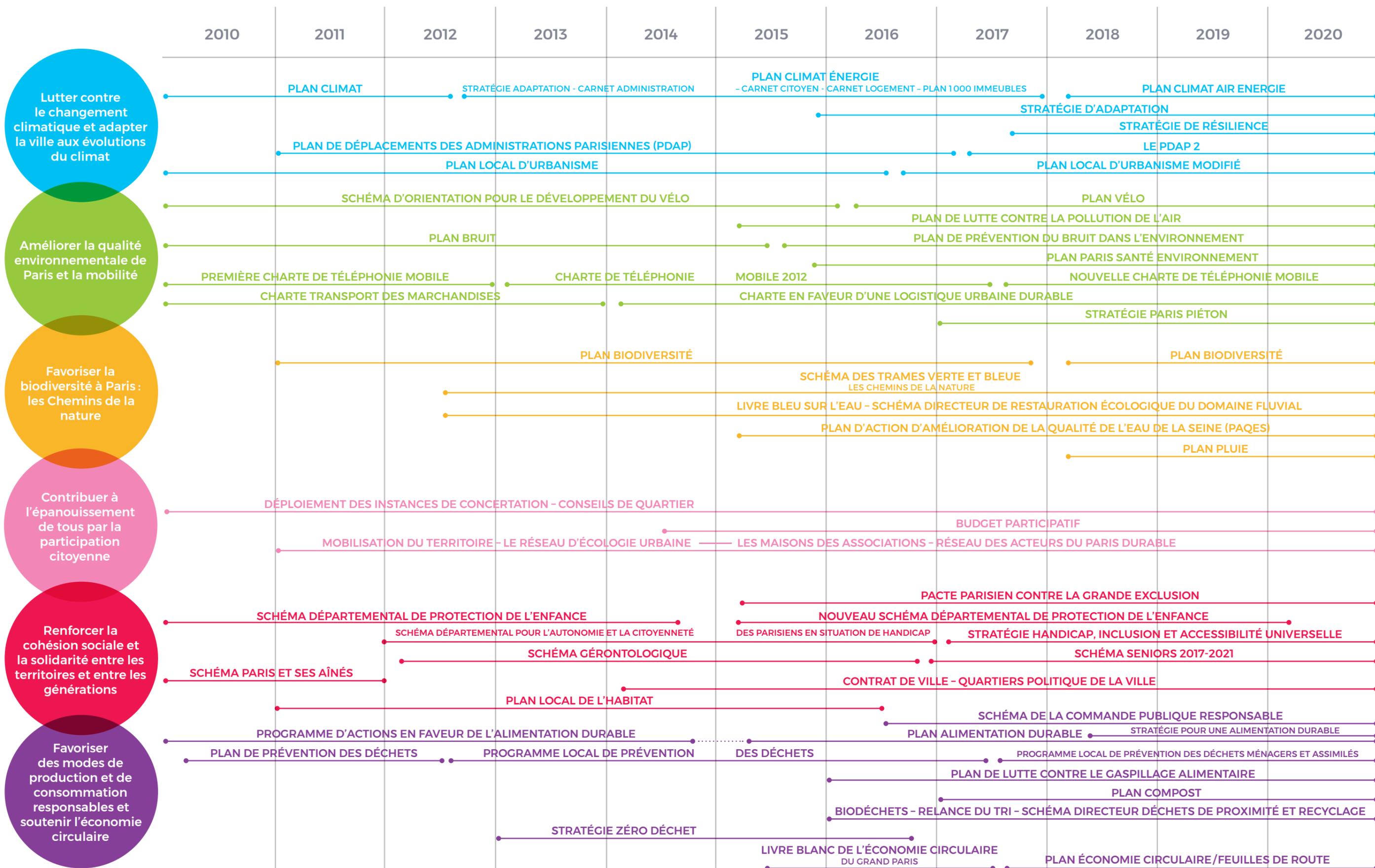


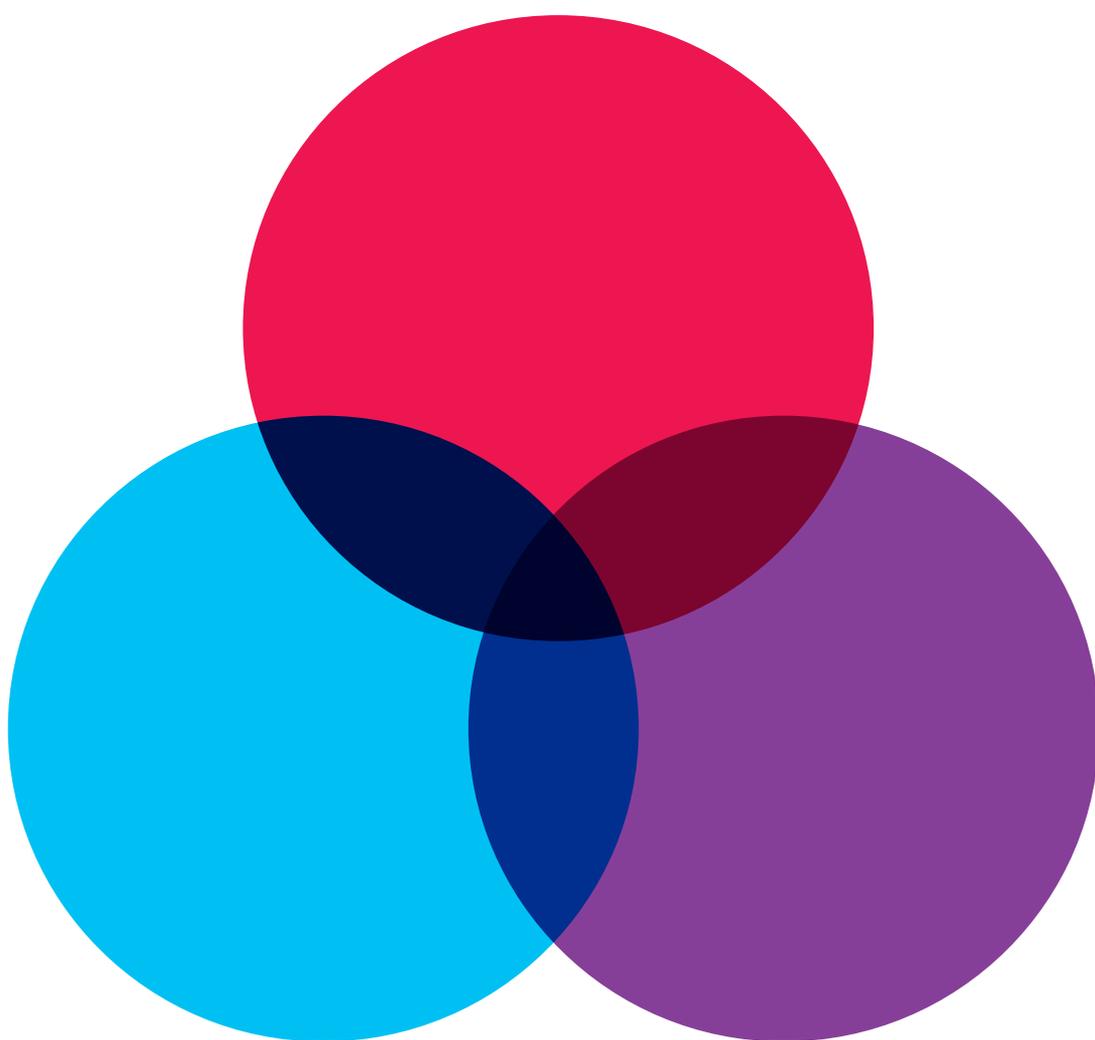
Imprimé sur du papier recyclé

Crédits photos

David Aimedieu / Mairie de Paris (p. 41, 43), Christophe Belin / Mairie de Paris (p. 15, 26, 27, 45), Bellastock, Craterre et Palabres (p. 6), Cécile Bichon / La cyclette (p. 42), Franck Bohain / Mairie de Paris (p.23), Guillaume Bontemps / Mairie de Paris (p. 14), Dominique Bricot / Mairie de Paris (p. 16), Joséphine Brueder / Mairie de Paris (p. 2, 7, 15, 17), Céline Brunel / Mairie de Paris (p. 25), Claire Cayla / Mairie de Paris (p. 40), Emilie Chaix / Mairie de Paris (p. 5, 14, 24, 34, 36, 38, 44), Olivier Chrétien / Mairie de Paris (p. 9), Max Cyrille / Mairie de Paris (p. 43), Clément Dorval / Mairie de Paris (p. 2), Éditions du Chêne (p. 20), Exposition Ibkal (p. 39), Henri Garat / Mairie de Paris (p. 12, 34), Marie Genel (p. 40), François Grunberg / Mairie de Paris (p. 37), Jean-Baptiste Gurliat / Mairie de Paris (p. 3, 8, 11, 13, 14, 17, 15, 26, 31, 35, 37), Kévin Ibtaten / Mairie de Paris (p. 18), Interface formation (p. 19), Xavier Japiot / Mairie de Paris (p. 20), Klar (p. 12, 40), Alexandre Lanoue / Mairie de Paris (p. 28), Jacques Leroy / Mairie de Paris (p. 5, 9, 31), Mairie de Paris (p. 8, 10, 11, 16, 21, 22, 27, 28, 30, 32, 33, 34, 36, 38, 39, 40, 45), Ambre Marionneau (p. 37), Hélène Mathieu (p. 31), Bernard Millot / Mairie de Paris (p. 5), Constance Moreau / Mairie de Paris (p. 24), Christophe Noël / Mairie de Paris (p. 22, 24, 25), Olivier Peyen / Mairie de Paris (p. 17), Céline Philbert / Mairie de Paris (p. 20), Claire Pignol Coarc / Mairie de Paris (p. 25), Antoine Polez / Mairie de Paris (p. 18), RATP (p. 6), REI Habitat (p. 7), Sophie Robichon / Mairie de Paris (p. 2, 12, 39, 42, 44), Seine Design / Why Not Productions Isabel (p. 6), Tabellion / ConvertImage (p. 9), Marc Verhille / Mairie de Paris (p. 23), Jean-Pierre Viguié / Mairie de Paris (p. 4, 11, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 32, 38), Laurent Villeret (p. 29), Ornella Zaza / Mairie de Paris (p. 26)

Adapter Paris aux défis du 21^e siècle





Toute l'info
au 3975*
et sur
PARIS.FR

* Prix d'un appel local
à partir d'un poste fixe
sauf tarif propre à votre
opérateur